



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

INDU • NUMÉRO 003 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 16 mai 2006

—
Président

M. James Rajotte

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le mardi 16 mai 2006

•(1105)

[Traduction]

Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)): Je déclare ouverte la séance du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. Messieurs, je sollicite votre attention.

Il s'agit aujourd'hui de la première séance d'une longue série consacrée à l'examen de l'état actuel du secteur manufacturier canadien et des difficultés auxquelles fait face cet important secteur. Le comité a recensé quatre grands thèmes mais les témoins sont évidemment libres d'aborder tout autre point. Il s'agit de la compétitivité du secteur manufacturier face d'abord à l'appréciation du cours du dollar canadien, du renchérissement de l'énergie, des défis que pose la mondialisation et la disponibilité d'une main-d'oeuvre qualifiée.

Nous recevons aujourd'hui quatre témoins de renom; chacun d'eux disposera de dix minutes pour exposer la position de son groupe. Si vous n'employez pas la totalité du temps qui vous est alloué, nous disposerons de plus de temps pour les questions et les échanges.

Je vais vous indiquer qui ils sont. Jayson Myers, vice-président principal et économiste en chef des manufacturiers et exportateurs du Canada; Garth Whyte, vice-président exécutif, accompagné de Corinne Pohlmann, directrice des affaires nationales et de Lucie Charron, analyste de la politique, tous trois de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante; enfin, David Stewart-Patterson, vice-président exécutif et Sam Boutziouvis, vice-président, économie et commerce international, du Conseil canadien des chefs d'entreprise.

Nous commencerons par les MEC, qui seront suivis de la FCEI puis du Conseil canadien des chefs d'entreprise. Chacun dispose de dix minutes, après quoi nous passerons aux questions et aux échanges. La salle est comble; c'est donc dire l'intérêt que portent les députés à cette question.

Soyez les bienvenus au comité. Nous sommes impatients de vous entendre.

M. Jayson Myers (vice-président principal et économiste en chef, Manufacturiers et exportateurs du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président. Je m'appelle Jay Myers et je suis le vice-président et économiste en chef des manufacturiers et exportateurs du Canada. Je suis ravi de pouvoir venir aujourd'hui pour discuter de l'état actuel du secteur manufacturier canadien et des difficultés que nous rencontrons dans une économie mondiale très exigeante.

Je vous ai apporté plusieurs documents. Je vais commenter cet exposé, qui est un aperçu de la situation économique actuelle des manufacturiers. J'ai pensé que cela pourrait servir de coup d'envoi à la discussion d'aujourd'hui. J'ai aussi apporté ce document, qui est le sommaire de l'initiative fabrication 2020, lancée il y a environ deux ans et qui a rassemblé plus de 3 500 manufacturiers et dirigeants

communautaires à l'occasion de 98 rencontres partout au pays, consacrées à l'avenir de la fabrication au Canada. On y retrouve la synthèse des défis, changements et évolution du secteur ainsi que les recommandations qui nous ont été faites et qui sont nécessaires à la réussite de ce secteur au pays.

J'ai aussi apporté ce document. Il s'agit d'un inventaire des activités et des programmes de 29 ministères du gouvernement fédéral à l'intention du secteur. Il a été préparé l'année dernière en réponse à notre initiative 2020, faisant en réalité le point des programmes actuels du gouvernement fédéral qui nous intéressent. Je veux donc déposer ces documents à l'ouverture de notre entretien.

Pour commencer, la fabrication est le plus gros secteur économique du pays. Il emploie 2,1 millions de Canadiens. Il y a deux ans, il donnait de l'emploi à 2,3 millions de gens. Les livraisons annuelles s'établissent à plus de 610 milliards. C'est un secteur important non seulement en raison du nombre de gens qu'il emploie mais aussi en raison de sa contribution directe à l'économie du pays, dont il représente environ 18 p. 100. Chaque dollar de production manufacturière génère plus de 3 \$ d'activité économique dans le secteur primaire, le secteur tertiaire ainsi que dans le secteur public.

Il représente les deux tiers de nos exportations et les deux tiers de la recherche-développement du secteur privé au pays. Il a fait d'immenses progrès en matière de productivité. Il a amélioré considérablement son efficacité énergétique, ce qui lui a permis de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 7,4 p. 100, en-deçà des niveaux de 1990, dès 2003. Il s'agit donc d'un secteur au coeur du changement et directement soumis à toutes les forces de la concurrence dans l'économie mondiale d'aujourd'hui. La priorité absolue à l'heure actuelle, c'est l'appréciation du dollar canadien. Mais il ne s'agit là que du défi à court terme du secteur.

Il faut considérer des facteurs comme la pénurie de personnel qualifié, qui constitue une véritable contrainte à la production aujourd'hui en Alberta et dans l'ouest du pays. Il faut considérer l'émergence des économies industrielles de la Chine et de l'Inde, non seulement comme concurrents mais aussi comme débouchés dynamiques pour nous. Il faut aussi discuter de la capacité du secteur de s'adapter à ces conditions.

Ce graphique illustre la croissance du secteur manufacturier depuis 15 ans. J'ai commencé à travailler à l'Association des manufacturiers du Canada il y a 15 ans, à l'époque où chacun disait que la fabrication périlait au pays. C'est ce que beaucoup de gens disent aujourd'hui : qui se soucie du secteur de la fabrication? Pourtant, c'est ce que disaient les gens à la veille de la plus forte période de croissance de ce secteur au Canada, sa taille ayant doublé en dix ans.

Durant les années 90, le secteur manufacturier a été le premier créateur d'emplois au pays. Beaucoup a changé pendant cette période. Le dollar peu cher explique environ le tiers de cette croissance mais une grande partie de celle-ci provient de la restructuration qui s'est opérée dans le secteur. Les entreprises exportaient davantage. En 1990, nous avons exporté le quart de ce qui se fabriquait au pays. Aujourd'hui, c'est plus de 60 p. 100 et la moitié de ces exportations vont vers les États-Unis. Le dollar canadien se renchérit par rapport au dollar américain. Cela a de grosses conséquences parce qu'il s'agit d'une réduction du prix; ça a augmenté de 50 p. 100 et c'est une réduction de prix sur les ventes à l'exportation. Si 50 p. 100 de vos ventes sont exportées aux États-Unis, cela influe beaucoup sur les résultats.

À cause du libre-échange, les fabricants canadiens ne pouvaient plus rivaliser sur le plan des bas coûts et du fort volume; ils ont dû trouver autre chose. Ils ont rivalisé sur le plan de la spécialisation. Leur atout a été la spécialisation, le travail à façon, la valeur ajoutée, le service et la capacité d'adaptation leur permettant d'offrir des produits et des services en fonction de l'évolution de la demande du client. C'est ce qui a donné aux fabricants canadiens un avantage sur leurs vis-à-vis américains. Quatre-vingt-dix pourcent des entreprises canadiennes sont des PME de moins de 500 employés. Dans des grandes entreprises aussi on assiste à des changements dans tout le secteur manufacturier. Il est très dynamique mais fait face à quantité de difficultés, aujourd'hui surtout à cause de la montée du dollar.

• (1110)

Je vous signale que les trois graphiques suivants illustrent les tendances de croissance par province, secteur et type de fabrication. La période va de mars à mars. Globalement, on observe une augmentation de 3 p. 100 du total des livraisons. Le dynamisme est dans l'ouest du pays. Le plus gros problème dans cette région, c'est la pénurie de travailleurs, qui stoppe l'expansion que les manufacturiers ont connu ces deux dernières années. Si le problème ne se règle pas très rapidement plus de travail sera donné en sous-traitance à d'autres régions du pays, si nous avons de la chance, sinon aux États-Unis et à la Chine.

La vraie faiblesse se trouve en Ontario. Actuellement, cela tient en grande partie à la faiblesse du secteur automobile, où certaines entreprises souffrent de surcapacité. Il y a aussi des faiblesses dans une grande partie de la chaîne d'approvisionnement. Évidemment, si l'on parle de l'automobile et de l'aérospatiale, il s'agit des plus grandes chaînes d'approvisionnement que l'on puisse imaginer. Chaque dollar de fabrication produit 9 \$ d'activité économique.

Ici, sur la première page, classée par secteur, vous remarquerez la faiblesse des produits textiles, du bois et du papier et, sur la page suivante, le secteur de l'équipement de transport. Cela masque la faiblesse du secteur automobile où la production est en baisse. Les chiffres du secteur du transport ont augmenté par suite de la production aérospatiale plus forte. Ces taux de croissance par secteur reflètent actuellement je crois — et cela varie selon les régions du pays — ce qui se passe dans la quasi-totalité des secteurs de fabrication du pays.

J'attire toutefois votre attention sur le graphique suivant. C'est une chose de sortir un produit; c'en est une autre de réaliser un bénéfice. Ce graphique montre la différence entre les prix et les coûts sur une période de six ans, qui va du début de 2000 à la fin de l'an dernier. On voit qu'en moyenne les prix sont assez stables. Plus vous êtes rapproché du client, moins vous aurez de chance de pouvoir répercuter vos coûts sur lui parce que si vous montez votre prix, la concurrence va vous rafler votre client.

Le fait est que lorsqu'il s'agit de produits de consommation ou d'équipement, les prix baissent. Comme je l'ai dit, l'appréciation rapide du dollar équivaut à une réduction du prix de vos ventes à l'exportation. Une appréciation de 50 p. 100 c'est une réduction de prix à laquelle il est difficile de s'adapter. Le problème, c'est que rares sont les coûts d'exploitation qui sont en baisse. Les coûts de la main-d'oeuvre ne font que suivre le rythme de l'inflation mais ils ont quand même augmenté de 18 p. 100. Le coût des matières premières, celui de l'énergie et du transport sont tous en hausse très rapide.

La seule façon dont les entreprises peuvent compenser la montée de ces coûts au moment où leurs prix chutent, c'est en devenant plus productives ou en fermant leurs portes. On observe actuellement les deux phénomènes. Elles se concentrent sur le résultat, une meilleure efficacité et la réduction des coûts. C'est ce qui explique le nombre actuel de licenciements. La production manufacturière au pays atteint des records mais on dénombre environ 150 000 pertes d'emploi dans le secteur. Cela tient en grande partie à la nécessité d'améliorer la productivité.

Je ne vais pas commenter les autres diapos mais si vous en prenez connaissance, vous constaterez le lien entre la productivité et la montée du dollar. La productivité a augmenté d'environ 5,5 p. 100 par rapport à l'an dernier. Cela signifie qu'en moyenne au pays les manufacturiers sont compétitifs quand le dollar est à environ 82¢. Ce n'est pas tant le niveau du dollar qui fait mal, c'est la vitesse de sa progression. Les entreprises ont vraiment du mal à soutenir le rythme rapide de son appréciation.

• (1115)

Je pense que l'on assistera à la disparition d'environ 100 000 emplois dans le secteur manufacturier cette année et qu'il y aura davantage de fermetures d'entreprises. Déjà, certains emplois disparaissent parce que des entreprises décident d'éliminer une gamme de produits simplement parce qu'elle n'est plus rentable au Canada.

Mais il s'agit là du court terme. Pour l'avenir — je vous ai remis une analyse dont on pourra discuter plus tard — la question à long terme est de savoir comment soutenir la concurrence de la Chine, de l'Inde, du Brésil et du Mexique. Comment tirer profit de cette grande chance d'investissement dans l'ouest du pays? Comment s'assurer que l'on aura bien les travailleurs et les entreprises avec l'imagination nécessaire pour améliorer la productivité et l'innovation qui font tourner une entreprise à valeur ajoutée? Enfin, comment s'assure-t-on que l'on investira dans la technologie, l'innovation, les biens nécessaires à ces améliorations de la productivité? Voilà le défi auquel nous faisons face aujourd'hui.

Le président: Merci, monsieur Myers.

Nous passerons tout de suite à M. Whyte, je crois, qui fera un exposé au nom de la SCEI.

M. Garth Whyte (vice-président exécutif, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous et félicitations. Ça fait plaisir de voir tout le monde autour de la table. La séance devrait être agréable et j'ai bien hâte de travailler avec vous autres.

Je pense que la plupart d'entre vous savent que nous avons 150 000 chefs d'entreprise comme membre et que nous représentons l'entreprise indépendante. Nous représentons des PME. Elles équivalent à 45 p. 100 du PIB et 60 p. 100 du nombre total d'emplois. Je ne pense pas que la plupart d'entre vous savent, par contre, que nous comptons 11 000 entreprises de fabrication parmi nos membres, ce qui fait de nous l'un des plus importants, sinon le plus important représentant du secteur manufacturier. Comme Jay l'a dit, 90 p. 100 du secteur manufacturier est composé de PME. Il n'est donc pas étonnant que nous comptons autant de membres.

Nous voulons vous parler des difficultés auxquelles font face non seulement les manufacturiers mais aussi l'économie de la PME parce que vous verrez qu'il y a des similitudes entre les deux.

Corinne et Lucie ont rassemblé des graphiques tirés de plusieurs de nos rapports. Vous avez cette trousse; à droite se trouve l'exposé que je vais vous présenter. Sortez aussi ceci, c'est le Baromètre des affaires que je vais citer, si vous le voulez bien, parce que c'est important.

Le premier graphique est notre Baromètre des affaires, un indice que nous utilisons, et qui est aussi utilisé par la Banque du Canada. Nous le publions tous les trimestres. Il est repris par Bloomberg et d'autres dans le monde. C'est un indice étonnant des attentes des propriétaires de PME au sujet de leur propre entreprise. Leur évaluation de l'économie a autant de valeur que celle de n'importe qui d'autre dans cette salle. C'est l'évaluation de leur propre entreprise — ce sont eux les experts — et leurs prévisions sont incroyablement justes quand il s'agit de prévoir le PIB. Si vous passez à la dernière page du Baromètre trimestriel des affaires, vous y verrez notre indice ainsi que l'évolution de notre PIB. L'indice est étonnamment juste quand il s'agit de prédire l'emploi et l'évolution du PIB. Il y a peu de divergence, sans doute à cause du coût du combustible et du fait que nous avons un autre gouvernement minoritaire. On y trouve d'autres choses mais dans l'ensemble, le baromètre a été incroyablement juste et c'est pourquoi le gouverneur de la Banque du Canada, M. Dodge, veut nous rencontrer deux ou trois fois par an pour en discuter parce que nos chefs d'entreprise ont une assez bonne idée de ce qui se passe.

Je vous renvoie aussi à la page 2 du baromètre parce que vous y trouverez la ventilation des attentes par province et secteur. Cela a été fait en mars et comprend les attentes pour l'année. Si vous

regardez la figure 4 vous verrez que le secteur manufacturier est en hausse. D'autres secteurs pâtissent davantage que le secteur manufacturier. Regardez l'agriculture, regardez le commerce de gros, regardez les transports. Ils sont en baisse. Je voulais seulement vous le signaler.

Je passe à la page suivante. Nous avons demandé à nos membres, qui sont experts en la matière, quels étaient leurs plans d'emploi. Si je vous interrogeais à propos de votre bureau, vous pourriez me dire ce que vous allez faire dans votre bureau; si on les interroge à propos de leur entreprise, ils peuvent nous dire quels sont leurs plans d'emploi. Vous pouvez voir au sujet des plans d'emploi prévus que, dans toute l'économie des PME, 31 p. 100 ont dit qu'ils allaient augmenter le nombre d'emplois, 7 p. 100 ont dit qu'ils allaient le baisser et 63 p. 100 ont dit qu'il n'y aurait aucun changement.

Nous avons ventilé ce chiffre pour le secteur manufacturier et nous avons constaté que les PME de fabrication sont encore plus optimistes à propos de l'emploi. C'est ici où Jay et nous divergeons. C'est peut-être une question de taille, mais 40 p. 100 des plus de 300 répondants prévoient augmenter le nombre d'emplois cette année, 8 p. 100 disent qu'ils vont le baisser et 52 p. 100 disent qu'il n'y aura aucun changement.

Nous avons calculé des chiffres pour vous, très rapidement, au sujet du dollar. Encore une fois, nous avons examiné le cas de la population en général et, comme Jay l'a rappelé, cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de problème, surtout en ce qui concerne le dollar. Il s'agit de la population en général des petites entreprises. En rouge, 33 p. 100 disent qu'un dollar moins élevé est une bonne chose, en blanc, 19 p. 100 disent qu'un dollar plus élevé les aiderait, soit 1 sur 5; et en jaune, 39 p. 100 disent que cela serait sans effet. Si vous considérez le secteur manufacturier, maintenant, il n'y a pas de quoi s'étonner. Soixante-deux pour cent, soit le double de la population complète, dit qu'un dollar plus bas les aide. Le dollar élevé est donc problématique — bien qu'environ 15 p. 100 du secteur manufacturier dit qu'un dollar plus élevé a un effet positif. Je suis d'accord avec Jay sur ce point. Nous ne cessons de dire que ce qui compte ce n'est pas tant le niveau du dollar mais bien le rythme de son augmentation et la capacité de s'y adapter.

● (1120)

À la page suivante, nous avons demandé à l'ensemble de nos membres en fonction de quels facteurs ils avaient établi leur plan d'activité et d'emploi. Les réponses dans le graphique 6 montrent que les principaux facteurs ayant un effet sur la performance se sont détériorés, en particulier les taux d'intérêt, les primes d'assurances, le prix de l'énergie et le prix des autres intrants.

J'aimerais m'attarder un moment sur les assurances. Nous avons demandé aux membres du comité, lorsque leurs places étaient inversées, d'examiner la question des assurances. Même maintenant, quand on vous dit que les assurances ne sont pas un problème, 55 p. 100 de nos membres disent que le coût et l'accès font encore problème. Nous pensons que le comité devrait au moins examiner ce qui se passe dans ce dossier.

Jay, nous examinons cette question plus en détail. Dans le secteur manufacturier, un des gros problèmes, ce sont les assurances, leur coût élevé et la possibilité de souscrire à des polices. Je ne vois pas pourquoi le comité ne pourrait pas examiner cela impartialement. Nous avons beaucoup d'information à vous transmettre. Il ne s'agit pas du tout de s'en prendre au secteur des assurances mais plutôt de comprendre ce qui se passe comme vous le faites pour le secteur manufacturier.

Si nous distinguons les facteurs qui ont une incidence sur la performance du secteur manufacturier, vous verrez qu'ils sont très semblables à ceux qui influent sur la population en général, mais les répercussions sont plus fortes et plus violentes. En particulier, les répercussions sur les salaires du marché sont plus violentes — beaucoup plus que pour la population en général — et c'est la même chose pour les prix de l'énergie.

Corinne a dérivé de l'information de ces rapports là-dessus. Si vous voulez bien nous en parler, Corinne.

Mme Corinne Pohlmann (directrice, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante): Très volontiers. Merci, Garth.

Pour illustrer un peu les répercussions du prix de l'énergie sur les petites et moyennes entreprises et le secteur manufacturier, je voulais vous montrer un sondage réalisé l'automne dernier par la FCEI, à la suite de l'ouragan Katrina, quand soudain le prix du carburant a connu une hausse spectaculaire. Nombreuses ont été les entreprises à ressentir ces répercussions assez rapidement, si bien que nous voulions faire le point sur la situation. Ce sont d'ailleurs des renseignements que nous avons présentés au Comité de l'industrie à l'automne dernier. C'est le deuxième document dans la partie droite de votre chemise, derrière le *Baromètre trimestriel des affaires*.

Pour ne pas m'attarder, je vais juste retenir deux éléments. Tout d'abord, nous leur avons demandé quelles répercussions les prix plus élevés du carburant avaient sur leurs entreprises, au moment du sondage. Vous constaterez dans le diagramme une barre rouge qui indique les entreprises qui perdaient de l'argent en conséquence. Dans le secteur de la fabrication, environ 15 p. 100 des entreprises déclaraient à l'époque perdre de l'argent, à la suite des augmentations des prix du carburant; ce qui est intéressant c'est que 71 p. 100 estimaient rester rentables, avec une moindre marge, et 9 p. 100 déclaraient que leurs bénéfices demeuraient intacts.

Le diagramme illustre bien le fait que des secteurs comme le transport, l'industrie primaire et l'agriculture avaient beaucoup plus de mal à faire face à l'augmentation au moment du sondage.

Le diagramme suivant est une projection : à terme, comment vos activités commerciales peuvent-elles se poursuivre si les prix des carburants restent aux niveaux actuels? Pouvez-vous rester rentables? Et fait intéressant, là encore, c'est que les industries manufacturières semblent un peu plus souples que certaines des autres industries, si le prix du carburant continue à augmenter; or, nous avons constaté qu'il reste à un dollar ou un dollar et quelque d'un bout à l'autre du pays.

Le secteur manufacturier, en rouge, dit que les entreprises risquent de ne pas pouvoir survivre si les prix restent à leur niveau d'aujourd'hui. Vous constatez que c'est la conclusion dans 5 p. 100 des cas. Mais c'est un pourcentage beaucoup moindre que dans l'agriculture, où une entreprise sur quatre déclare qu'elle aura du mal à survivre si les prix restent élevés. Dans le secteur manufacturier, toutefois, 42 p. 100 disent bien qu'ils devront effectuer des changements majeurs en matière d'investissement, d'emploi ou de coûts pour faire face à des prix du carburant plus élevés, ce qui est un facteur qu'il ne faut pas perdre de vue. C'est la moyenne dans l'industrie, qui s'applique à tous les différents secteurs.

Enfin, 51 p. 100, soit à peu près la moitié, déclarent pouvoir faire face au prix du carburant actuel, en apportant simplement des ajustements mineurs à leurs entreprises. Elles sont capables de s'adapter à la situation.

Nous admettons que les prix de l'énergie ne sont pas simplement que le coût du carburant. Il faut aussi prendre en compte le coût de

l'électricité, entre autres. Nous avons réuni des données, ce matin; nous avons demandé à nos membres quelle importance le coût des intrants représentait dans leurs entreprises et nous avons en fait retiré le coût de l'électricité du coût du carburant. Là encore, dans le secteur manufacturier, nous avons constaté que ce sont les coûts du carburant qui ont, de loin, les plus fortes répercussions à l'heure actuelle, bien plus que le coût de l'électricité, par exemple. Je pense que c'est un bon indice de la façon dont le secteur manufacturier, et tous les secteurs de l'économie, en fait, font face à la question.

Évidemment, ce n'est pas le seul problème auquel l'industrie est confrontée. Nous avons également un diagramme montrant quels sont les principaux enjeux des PME. On y remarque, aux premiers rangs, la réglementation gouvernementale et les formalités administratives, ainsi que la pénurie de main d'oeuvre qualifiée. Plus cela va, plus ces deux points constituent pour nos membres des problèmes majeurs.

Si vous passez au diagramme du bas de la page, vous constatez que nous avons pu ventiler les préoccupations des entreprises en ce qui concerne la pénurie de la main d'oeuvre. Cela permet de se faire une meilleure idée de la façon dont cette question est abordée d'un bout à l'autre du Canada et dans tous les secteurs. On constate que le problème est beaucoup plus pressant dans l'Ouest du Canada que quand on se dirige vers l'est. Par secteur, on note que le secteur manufacturier figure assurément parmi les cinq premiers, mais, encore une fois, ce n'est pas le seul secteur où l'on estime que ce problème exerce une énorme influence.

Il s'agit, bien sûr, d'impressions. C'est pourquoi nous avons voulu avoir également des faits pour pouvoir juger de l'importance du problème. Voulez-vous vous reporter à la diapositive 12?

Au début de l'année nous avons publié un rapport intitulé *Du travail à revendre*, que vous trouverez également dans le dossier. C'est le dernier document dans la pochette de droite. Grâce à ce rapport, nous avons pu déterminer que le taux de postes vacants dans les petites et moyennes entreprises s'établissait à 3,2 p. 100, soit une augmentation par rapport à 2,7 p. 100, il y a un an environ.

Cela peut sembler minime, mais, une fois converti en nombre de postes, cela se chiffre en fait par plus de 255 000 postes vacants. Quand nous parlons de postes vacants à long terme, nous désignons ceux qui sont vacants depuis plus de quatre mois, si bien qu'il s'agit là d'un grave problème. Et quand nous voulons connaître le nombre de postes vacants à long terme par entreprise, nous constatons que plus d'une entreprise sur quatre est confrontée au problème des postes vacants maintenant et à l'avenir.

Dans le diagramme suivant, le phénomène est ventilé par secteur. Vous pouvez constater que, dans le secteur manufacturier, le taux de postes vacants progresse assez rapidement, mais n'est pas aussi significatif que c'est le cas dans bien d'autres secteurs confrontés au problème.

• (1125)

M. Garth Whyte: Puis-je intervenir pendant deux minutes, s'il vous plaît? Je voudrais passer tout de suite à la diapositive 15, vu que nous allons parler de problèmes auxquels le comité ne peut pas grand-chose, mais je veux aborder un sujet sur lequel le comité pourrait intervenir dès aujourd'hui.

Nous avons effectué un sondage auprès de nos membres sur les priorités en matière de productivité, dans le secteur manufacturier et partout ailleurs. Leurs réponses parlent des facteurs qui leur permettraient d'améliorer leur productivité. Or, une des questions incontournables et qui revient toujours au premier plan est la réglementation gouvernementale et les formalités administratives.

D'après un rapport important que nous avons préparé, et qui a été cité, la réglementation des divers paliers de gouvernement coûte aux entreprises 33 milliards de dollars. Éliminer cette réglementation et ces formalités administratives est une façon peu coûteuse d'améliorer la productivité et d'aider les entreprises de toutes tailles dans tous les secteurs. Vous, messieurs pouvez vous en occuper tout de suite.

Nous avons collaboré avec vous tous, et vous avez adopté le projet de loi d'initiative parlementaire, le C-212, qui est maintenant la Loi sur les frais d'utilisation. Mais elle n'est pas mise en oeuvre et elle pourrait l'être dès aujourd'hui. J'estime que le comité devrait se pencher sur la question et exercer des pressions parce que cela contribuerait vraiment à accroître la productivité et à réduire certains coûts que doivent assumer les entreprises.

Monsieur le président, je ne vais pas entrer dans le détail de tous les diagrammes, mais je vous invite à les consulter. Il existe un modèle qui peut être utilisé; le rapport en parle. Nous assurons la coprésidence du comité visant à réduire la paperasserie, avec le ministère de l'Industrie. Il serait bon que vous convoquiez le ministre pour l'interroger à ce sujet. Je pense qu'il y répondrait. C'est une question non partisane, une chose à laquelle nous pouvons tous collaborer pour atténuer les effets du dollar fort, des prix élevés du carburant, etc.

Merci, monsieur le président.

• (1130)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Whyte.

Pour votre gouverne, je vous signale que nous entendrons sûrement le ministre à l'avenir. Le comité lui a officiellement écrit pour lui demander de bien vouloir témoigner à ce sujet et d'autres.

Monsieur Stewart-Patterson vous allez faire l'exposé au nom du Conseil canadien des chefs d'entreprise.

M. David Stewart-Patterson (vice-président exécutif, Conseil canadien des chefs d'entreprise): Merci, monsieur le président.

Je pense que mes collègues ont brossé pour vous un panorama assez détaillé des défis que doit relever le secteur, si bien que je ne vais pas m'y attarder. Toutefois, je souhaiterais offrir quelques réflexions, avant que nous passions à la période des questions.

La première porte sur une divergence remarquable et plutôt troublante au sein de l'économie canadienne. Il semblerait que l'histoire de la croissance canadienne soit devenue un conte de deux économies : le secteur manufacturier et celui des ressources.

Pour les producteurs de ressources naturelles, évidemment, la demande mondiale augmente et, avec elle, les prix et les bénéfices. Pour les fabricants, par contre, c'est l'offre mondiale qui augmente, avec, par conséquent, une pression à la baisse sur les prix qu'ils touchent, de plus faibles marges de bénéfices, voire, parfois, une absence totale de bénéfices. Pour le secteur des ressources, la cherté de l'énergie entraîne des profits accrus. Pour les fabricants, elle entraîne des coûts plus élevés et donc des bénéfices moindres.

Le résultat? Une divergence, également, entre les régions du Canada. C'est un point qu'il me semble important de signaler. Ainsi, une bonne partie de l'Ouest, où le secteur des ressources fait fonction de locomotive, jouit du plein emploi, ou presque, et enregistre un manque d'ouvriers qualifiés. Le manque de main-d'oeuvre est, à mon sens, un problème auquel doit faire face chaque secteur, partout au pays, un problème à long terme peu susceptible d'être résolu du jour au lendemain.

Dans l'Ouest, on constate une augmentation marquée des salaires et d'autres coûts. Dans le centre du Canada, par contraste, le secteur

manufacturier compresse le personnel. Pour l'instant, ces mises à pied ont été absorbées par d'autres secteurs, si bien que l'économie, dans son ensemble reste relativement prospère.

Mais il est important de noter que les tendances inflationnistes que l'on constate à l'Ouest ont amené une augmentation des taux d'intérêt plus rapide que ne le justifierait la situation du coeur industriel du pays, pris isolément. C'est pourquoi j'estime, monsieur le président, que nous ne pouvons nous tourner vers la Banque du Canada pour faire face aux défis propres au secteur manufacturier, à cause de cette division régionale au sein de notre économie. J'estime qu'il faut laisser de côté la politique monétaire et voir ce que les gouvernements devraient ou pourraient faire d'autre.

Je voudrais également souligner le contraste entre les résultats jusqu'à maintenant, qui ont été assez bons, et les risques qui se profilent à l'avenir, considérables, selon moi. La façon dont les fabricants sont parvenus, dans bien des secteurs, à augmenter leurs livraisons, malgré les défis multiples d'une compétition accrue de la part de la Chine ou de l'Inde, la hausse des coûts de l'énergie, l'appréciation du dollar et d'augmentation des taux d'intérêt, est vraiment remarquable. On constate un fort investissement, la mise en place de nouvelles technologies et de nouveaux équipements. On enregistre dans ces domaines une croissance supérieure à 10 p. 100. Quand les fabricants canadiens trouvent des façons de rester compétitifs, ils le font.

Il n'y a pas lieu, toutefois, de se reposer sur ses lauriers et de penser que les résultats seront aussi satisfaisants à l'avenir. Au contraire, à mon sens, les dangers qui se profilent sont sérieux. On parle, notamment, du risque d'une appréciation accrue du dollar canadien. Il s'agit, bien sûr, d'une appréciation à l'encontre du dollar américain, plutôt qu'à l'encontre d'autres devises. Mais, comme l'a souligné Jay, vu que la moitié de notre production est écoulée sur le marché américain, la force de notre dollar par rapport au dollar américain a des conséquences majeures sur les bénéfices ou les pertes du secteur manufacturier.

Là encore, chaque entreprise a une structure de coûts différente. N'empêche que vient toujours le moment où une compagnie se demande si cela vaut la peine de rester en affaires. Elle se demande si elle doit effectuer d'autres investissements, qui lui permettront de tirer des bénéfices en restant basée au Canada, ou si elle doit fermer boutique ou encore aller s'installer ailleurs, où elle pourrait fabriquer ce qu'elle doit fabriquer avec réalisant des bénéfices.

L'autre risque est lié au facteur macroéconomique, notamment à l'avenir de l'économie américaine. Une si grande proportion de notre production allant aux États-Unis, le taux de change n'est pas la seule chose qui compte; ce que les consommateurs américains sont prêts à acheter est également un facteur important.

Le Canada a appris à ses propres dépens quelles peuvent être les conséquences de déficits croissants du gouvernement s'étalant sur une longue période, allié à un déficit commercial courant accru. C'est exactement la situation des États-Unis aujourd'hui. Oui, leur économie a une plus large assise et plus de ressort. Il n'y a pas de consensus quant à la durée probable de la situation actuelle. N'empêche que les exportateurs canadiens qui veulent vendre sur le marché américain ont de bonnes raisons de s'inquiéter. Il serait téméraire de miser sur une demande qui se maintiendrait aux niveaux actuels.

Ceci dit, laissez-moi envisager les sujets qu'on voudra aborder en matière de compétitivité. C'est, évidemment, un problème complexe, auquel il n'existe pas de remède miracle. Mais il y a une chose que les entreprises ou les gouvernements peuvent faire pour que le Canada devienne, tout d'un coup, le meilleur endroit au monde où faire des affaires.

Nous avons publié, plus tôt cette année, un article intitulé « Du bronze à l'or ». Nous l'avons distribué à tous les membres du comité et j'en ai des exemplaires supplémentaires, au besoin. Je peux en parler, si vous le souhaitez, mais nos suggestions tiennent en deux mots : même dans le contexte politique actuel, avec un gouvernement minoritaire qui ne peut rien faire sans la collaboration des autres partis, il y a moyen d'agir concrètement.

• (1135)

Il y a bien des choses à faire et qui devraient l'être. Nous présentons des idées pour nous attaquer aux problèmes dans tous les domaines, des familles dans les collectivités, l'éducation, l'immigration, l'innovation, la réglementation — ce dont parlait Garth — l'environnement et la politique énergétique, ainsi que l'infrastructure et la fiscalité bien sûr.

Dans son budget récent, le gouvernement fédéral prend un engagement particulièrement important : celui de consacrer une bonne part de l'année qui vient à élaborer un plan global, une stratégie pour rendre l'économie canadienne plus concurrentielle. Nous avons hâte de collaborer avec les membres du comité, avec les membres de tous les partis représentés au Parlement, pour forger les objectifs futurs et une stratégie d'ensemble qui créera plus d'emplois et des revenus plus élevés pour les familles canadiennes au cours de la prochaine génération.

Si vous le permettez, monsieur le président, j'aimerais m'attacher à une décision politique particulièrement importante pour le secteur manufacturier, à l'heure actuelle et c'est l'impôt sur les sociétés. Si la question est particulièrement pressante pour les fabricants, c'est parce qu'ils doivent maintenant effectuer des choix fondamentaux entraînant des investissements majeurs, selon qu'ils misent sur la croissance ou pas. La question, pour les fabricants, n'est pas de savoir s'ils devraient investir dans de nouvelles technologies ou un nouvel équipement pour rester concurrentiels mais de savoir où ils devraient investir. Autrement dit, le problème pour votre comité c'est de déterminer par quels moyens ils vont persuader les sociétés canadiennes qu'elles peuvent continuer à enregistrer une croissance profitable dans un marché mondial tout en restant au Canada.

Pour cela, il faut garder deux réalités à l'esprit. La première est que le Canada écoule la majorité de sa production sur le marché américain. Qu'il s'agisse de nouvelles installations ou d'agrandissement d'installations existantes, l'accès au marché américain est primordial. Le risque de retards à la frontière, vu l'accent mis par les États-Unis sur les questions de sécurité, reste une préoccupation. On a aussi lieu de s'inquiéter de l'état des infrastructures frontalières, étant donné l'énorme augmentation des flux commerciaux du nord au sud et du sud au nord, enregistrés au cours de la dernière décennie.

La frontière représente un risque, c'est là mon argument. Si votre entreprise compte desservir la clientèle de toute l'Amérique du Nord, elle a tout intérêt à s'installer dans le plus gros des deux marchés, c'est-à-dire les États-Unis. C'est pourquoi le Canada doit s'efforcer d'avancer un argument incontournable pour convaincre les investisseurs et les entreprises de s'installer dans les collectivités canadiennes. Y parvenir requiert une série d'approches différentes; personnellement, je recommanderais au comité de se pencher d'un peu plus près sur l'aspect des ressources humaines.

Pour convaincre les investisseurs, le budget fédéral de 2006 représente déjà un grand pas en avant. Il reconnaît, tout d'abord, que pour concurrencer les États-Unis quand il s'agit d'attirer les investissements, le Canada doit présenter un avantage marqué dans le taux général d'imposition des sociétés. Être plus ou moins comparable ne suffit pas. Deuxièmement, il reconnaît que les investisseurs potentiels tiennent compte non seulement du taux d'imposition fédéral des sociétés mais de l'ensemble des répercussions de toutes les formes d'imposition des sociétés, à tous les niveaux du gouvernement, soit le taux effectif marginal d'imposition sur le capital.

Troisièmement, le budget constate, je crois, que le gouvernement fédéral a déployé la plus grosse partie des efforts dans ce domaine. Le gouvernement sortant a réduit de sept points de pourcentage au total l'impôt sur les sociétés et proposé, pour les quelques années à venir, des réductions supplémentaires que le gouvernement actuel a incluses dans son budget et que nous espérons voir mettre en place sans tarder. Tout ceci est très important et je tenais à signaler les progrès effectués.

Mais il faut faire davantage et c'est aux gouvernements provinciaux de faire maintenant preuve de bonne volonté. Dans les mois qui viennent, des discussions approfondies vont avoir lieu sur ce qu'on qualifie de déséquilibre fiscal. Autrement dit, les provinces estiment avoir besoin d'aide pour réunir les fonds nécessaires pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes les services relevant de leur compétence. Dans le cadre de ces discussions, vont être abordés à la fois les formules d'imposition et les transferts.

À mon sens, il est vital que les gouvernements provinciaux considèrent non seulement leurs besoins mais leur participation à l'édification d'une économie canadienne plus forte. Le budget fédéral souligne notamment un point qui reste à résoudre : l'existence, dans certaines provinces, de taxes de vente au détail qui s'ajoutent au coût des intrants pour les entreprises. Les provinces de l'Atlantique et le Québec ont adopté, à la place, des taxes à la valeur ajoutée, ce qui représente un énorme avantage quand il s'agit de permettre et d'encourager l'investissement des entreprises. Il faudrait que les provinces qui conservent encore une taxe de vente au détail s'inspirent de cet exemple le plus rapidement possible.

• (1140)

En terminant, je voudrais dire que de défi est des plus urgents dans la province d'Ontario. L'Ontario est le coeur du secteur manufacturier. C'est là, de même qu'au Québec, que les défis du secteur de la fabrication sont ressentis le plus vivement.

Je pense que les fabricants doivent faire des investissements considérables, en particulier en Ontario, mais aussi au Québec, si nous voulons maintenir et augmenter le nombre d'emplois dans ce secteur à l'échelle nationale. Pourtant, des recherches en cours à l'Institut C.D. Howe — je dois dire que c'est encore à l'étape préliminaire — indiquent que les impôts des sociétés en Ontario sont maintenant les plus élevés au Canada et peut-être même les plus élevés parmi 32 pays du monde, en termes de taux réel d'imposition sur l'investissement des entreprises.

Je dis cela ici aujourd'hui non pas parce que je m'attends à ce que votre comité change la politique du gouvernement de l'Ontario, mais parce que je constate la présence de députés de plus d'un parti qui représentent des circonscriptions de l'Ontario et dont les électeurs ont besoin d'un secteur manufacturier fort et en pleine croissance. J'encourage simplement les députés de l'Ontario qui sont autour de cette table à envisager d'avoir une conversation avec leurs collègues députés provinciaux et de les encourager à accorder à cette question du taux d'imposition total des sociétés davantage d'attention au niveau provincial, au lieu de se tourner simplement vers Ottawa pour que les députés fédéraux résolvent le problème à leur place.

Cela dit, je vais mettre fin à mon exposé liminaire et je suis prêt à répondre aux questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Stewart-Patterson.

Je vous remercie tous pour vos exposés.

Je tiens à vous remercier particulièrement pour avoir accepté de comparaître avec un préavis aussi court. C'est en effet exceptionnel de votre part à tous.

Nous allons maintenant passer aux questions. Je crois que nous avons M. Lapierre et M. McTeague qui vont partager les six premières minutes, et ils auront donc trois minutes chacun.

Monsieur Lapierre.

[Français]

L'hon. Jean Lapierre (Outremont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Messieurs, mesdames, merci.

Premièrement, en termes d'emplois, il y a deux discours contradictoires. D'un côté, on parle d'une perte de 200 000 emplois au cours des deux dernières années, et de l'autre, ceux qui créent vraiment les emplois pensent qu'ils vont engager encore plus de gens que par le passé.

L'explication serait-elle que vous représentez des PME qui, elles, seront encore créatrices d'emplois, alors que la grande entreprise, elle, aurait sacrifié beaucoup d'emplois au cours des dernières années? Autrement, c'est difficile de faire la part des choses.

[Traduction]

M. Garth Whyte: Oui. Après le 11 septembre, j'ai rencontré mes collègues ici présents en mars 2002, le jour même où Nortel a annoncé la suppression de 15 000 emplois. Nous avons déclaré qu'à notre avis, il faudrait combler entre 250 000 et 300 000 emplois en 2002. Nous nous sommes trompés; en fait, 500 000 emplois ont été créés. C'était fondé sur notre Baromètre, mais la réponse est différente parce que c'est un secteur particulier.

Comme Jay l'a signalé, 90 p. 100 des fabricants sont de petites et moyennes entreprises, mais je ne suis pas certain qu'elles sont suffisamment nombreuses pour prendre le relais des grandes entreprises. Pour l'ensemble de la population, elles sont capables de prendre le relais, mais peut-être pas dans un secteur particulier. Il faut beaucoup de petites et moyennes entreprises pour créer 15 000 ou 20 000 ou peut-être 100 000 emplois dans le secteur de la fabrication. Ce n'est qu'un exemple.

L'autre raison, à notre avis, c'est que c'est également régional. Nous avons beaucoup de membres en Alberta, en Colombie-Britannique, dans les Prairies et dans le Canada atlantique, et ils se débrouillent très bien dans certaines régions. Ils ne sont pas aussi durement éprouvés. Ils ne déménagent pas aux États-Unis comme c'est le cas au Québec et en Ontario.

Ce sont donc deux raisons possibles. Je pense que nous sommes peut-être violemment d'accord.

• (1145)

M. Jayson Myers: Je pense qu'il y a également un autre facteur, en plus de l'aspect régional, lequel est très important. L'un des facteurs communs que l'on voit associés aux pertes d'emploi jusqu'à maintenant, c'est la surcapacité dans ce secteur particulier. Dans toutes les fermetures de grande envergure dont j'ai eu connaissance, on a constaté une consolidation de la production à l'extérieur du Canada. Ce qui se passe, c'est que, dans bien des cas, la petite entreprise canadienne qui est une filiale d'une compagnie mondiale n'est plus capable de continuer à assumer son mandat à l'égard d'un produit, parce qu'une décision a été prise comme quoi il n'était plus économiquement rentable de conserver la production de ce produit particulier au Canada. Dans beaucoup de cas de fermeture, il y a eu consolidation.

Ces chiffres d'emploi que nous présentons sont des chiffres nets. Si l'on va plus en profondeur, on constate une croissance de l'emploi, et aussi beaucoup de pertes d'emploi, mais ce que nous avons ici, ce sont les chiffres nets. En fait, si vous examinez les pertes d'emploi en Ontario et au Québec conjuguées, elles sont plus nombreuses que ce total sur cette période. Donc, encore une fois, il y a une certaine expansion régionale dans l'Ouest.

[Français]

L'hon. Jean Lapierre: J'ai une deuxième question, monsieur le président. Je sais que nous partageons le temps qui nous est imparti, mais il est question des différences régionales. Or, si on considère les divers secteurs, on constate, par exemple, que les secteurs qui sont très forts au Québec, soit le textile, le vêtement, le bois, le papier et le meuble, sont tous en décroissance. On voit qu'il y a là une différence régionale.

Notre comité veut étudier le secteur manufacturier, mais je suis d'avis qu'il faudrait le faire plutôt par division sectorielle, car si nous le faisons par division régionale, cela fausse la donne. Je me demande si le gouvernement devrait lui aussi considérer... On a tenté de créer une politique de l'aérospatiale, par exemple, qui est un peu en suspens, et on n'a jamais accouché d'une politique de l'automobile.

Bref, d'après votre expertise, est-ce que le comité devrait aborder la question secteur par secteur? Qui trop embrasse mal étreint, et les différences sont tellement majeures qu'il peut être difficile d'avoir une vision juste si nous ne procédons pas secteur par secteur.

[Traduction]

M. David Stewart-Patterson: Je crois que la réponse, c'est les deux. Il y a des conditions générales et ce que nous disons, c'est qu'il y aurait moyen pour les gouvernements d'améliorer la compétitivité dans l'ensemble des secteurs.

Mais je reconnais que chaque secteur a ses propres défis particuliers. Dans l'aérospatiale, l'une des grandes difficultés est évidemment le fait que c'est une industrie mondiale où beaucoup de concurrents sont fortement subventionnés. Que faire pour contrer cela? Dans le secteur de l'automobile, il y a un problème de surcapacité mondiale.

Les fabricants dans le monde entier essaient de réduire la capacité pour l'aligner sur la demande mondiale, et la stratégie du Canada à ce jour — ce qui m'apparaît fort intelligent — a été de ne pas s'attarder seulement aux emplois de production en usine pour voir combien de ces emplois on pouvait conserver, mais d'essayer par ailleurs d'obtenir une plus grande part du travail de conception et du contenu intellectuel, par opposition au contenu à proprement parler physique des automobiles.

En fait, c'est là que réside le plus grand défi. Nous devons déterminer, dans chaque secteur industriel, dans quel créneau le Canada peut être compétitif. Quels emplois essayons-nous d'obtenir par rapport à nos rivaux et qu'est-ce qu'il faudrait faire pour que nous soyons le bon endroit où faire les investissements en question?

M. Jayson Myers: Je pense toutefois qu'il nous faut aussi une stratégie commune. Nous avons sillonné le pays pour discuter avec des fabricants, et partout où nous allions, on nous disait que les entreprises étaient différentes, que les villes étaient différentes, que « nous sommes uniques ». Chaque entreprise perçoit les problèmes sous l'angle de son secteur particulier.

Croyez-le ou non, dans l'ouest de Toronto, on nous a dit que nous devions élaborer une stratégie d'affaires différente là-bas, parce que le milieu des affaires à Etobicoke n'est pas le même que celui de Scarborough, et dans tous les cas, c'est évidemment différent par rapport à Toronto et que personne n'ose dire le contraire. Et les affaires dans la Beauce sont très différentes des affaires à Vancouver.

Nous avons toutefois appris par ailleurs que chacun est unique d'une manière très semblable d'un bout à l'autre de notre pays; que la problématique est la même partout. Il y a des problèmes de main-d'oeuvre, des coûts très élevés, et puis il y a le dollar, et il faut tirer profit des possibilités qu'offrent les nouveaux débouchés, et il faut réunir une main-d'oeuvre souple et hautement qualifié.

Ces problèmes se posent partout et, en un sens, ce sont les mêmes les problèmes auxquels sont confrontés le secteur de l'automobile, l'aérospatiale, l'industrie des machines-outils et l'industrie des textiles.

Troisièmement, nous avons également appris que les gens cherchent une solution locale. L'un des éléments peut-être les plus difficiles de cette stratégie pour le secteur manufacturier que nous devons mettre au point, est que, même s'il nous faut une vision nationale d'un secteur manufacturier compétitif et prospère au Canada, il nous faut aussi des institutions locales qui soient compétitives. Qu'il s'agisse des collèges, des investissements ou des centres de R et D, c'est là que réside la véritable différence au niveau local.

• (1150)

Le président: Monsieur Whyte, vous vouliez intervenir brièvement. Je donnerai ensuite la parole à M. Crête.

M. Garth Whyte: Je pense que si vous procédez secteur par secteur, vous faites une croix sur notre secteur. Vous retranchez la moitié de l'économie.

Vous avez mentionné l'aérospatiale et l'automobile. Je pense que vous pouvez vous concentrer sur des politiques génériques. Nous n'avons pas eu la chance de le dire, mais 40 p. 100 des fabricants ont dit que la frontière était un problème important. La réglementation est un problème important. La pénurie de main d'oeuvre est comme un raz de marée qui se dirige vers nous.

Par ailleurs, nous n'avons pas dit un mot de la pénurie d'entrepreneurs, des gens qui veulent léguer leur entreprise — c'est

un énorme problème. D'ici cinq ans, 40 p. 100 de nos membres vont vouloir vendre leur entreprise. Qui va les acheter?

Je pense donc qu'il y a des questions générales d'une vaste portée qui peuvent aider tout le monde; au lieu d'essayer de cibler un secteur particulier.

Le président: Monsieur Crête

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Merci, monsieur le président.

Merci pour les présentations. C'est très clair, très enrichissant. J'ai trouvé que vous faisiez un portrait intéressant de la situation, surtout lorsque M. Stewart-Patterson a parlé du monde divisé en deux: les industries de l'énergie, les industries d'autres secteurs et les régions de l'Ouest et le reste du Canada.

On a ici un tableau très révélateur de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes qui indique dans combien d'années les propriétaires de PME pourront se retirer de leur entreprise. On y dit que 71 p. 100 des propriétaires de PME seront sortis du marché d'ici 10 ans. Ces gens ont aujourd'hui 50 ou 55 ans et ils se demandent s'ils vont donner leur entreprise à leurs enfants ou à d'autres, s'ils vont fermer boutique ou s'ils vont vendre aux Américains, dans le contexte actuel.

Si je vous ai bien compris, vous avez tous dit qu'il fallait une politique claire et une volonté politique claire par rapport au secteur manufacturier.

J'aimerais que chacun des groupes réponde à ma question. Si vous étiez ministre de l'Industrie ou premier ministre du Canada, quelle est la ligne directrice que vous souhaiteriez que le gouvernement adopte.

Je vous donne un exemple. Plus tôt, M. Stewart-Patterson a dit qu'on n'avait pas beaucoup d'influence sur la Banque du Canada, qu'il fallait donc trouver d'autres solutions.

Les Manufacturiers et exportateurs du Canada ont une page importante sur le rôle du gouvernement, mais j'aimerais que chacun d'entre vous nous dise quel est le point majeur pour que l'on ait un secteur manufacturier fort, non seulement globalement, mais dans l'ensemble des régions au Canada.

[Traduction]

M. Jayson Myers: Je pourrais peut-être commencer. S'il n'y a pas d'investissement, il n'y a pas d'innovations ni d'emploi ni d'entreprises à succès. S'il n'y a pas d'investissement, les petites entreprises n'ont pas la capacité de grandir pour devenir de moyennes entreprises ou de gérer la croissance qu'elles connaissent actuellement ou de tirer profit de toutes les possibilités du marché.

Je suis d'accord avec ce que David a dit, à savoir que la priorité doit être le climat d'investissement. J'irais même plus loin : étant donné l'appréciation du dollar, nous devrions prendre des mesures comme les Américains l'ont fait quand le dollar américain atteignait des niveaux records par rapport aux autres devises en adoptant un système de dépréciation accéléré, parce que cela influe sur le taux d'imposition réel marginal sur l'investissement. Cela influe sur les liquidités, ce qui est le principal problème en matière d'investissement et ce problème est causé par le dollar fort.

Et puis nous devrions faire quelque chose, ne serait-ce que temporairement, comme les Américains l'ont fait il y a trois ans quand ils ont adopté la règle d'amortissement supplémentaire. Je pense que nous devrions envisager de revenir aux règles antérieures pour l'amortissement du capital au Canada, c'est-à-dire sur deux ans.

Si nous faisons quelque chose de ce genre, cela allégerait les pressions à court terme et créerait un encouragement à l'investissement dont nous avons vraiment besoin actuellement. Le gouvernement pourrait aussi agir sur une foule d'autres leviers, mais à moins de remédier à cette situation de l'investissement, il sera inutile de discuter de main-d'oeuvre et d'innovation parce que nous aurons de moins en moins de compagnies qui auront des activités au Canada et qui seront en mesure de connaître une croissance et d'acheter les compagnies disponibles quand les entrepreneurs prennent leur retraite.

• (1155)

M. David Stewart-Patterson: Je me dois d'être d'accord de manière générale. Comme je l'ai dit, si le climat de l'investissement n'est pas bon, il importe peu que vous soyez un chef de petite entreprise dans une petite ville ou bien un cadre dans une multinationale. Vous prenez des décisions en fonction de l'endroit où il est possible de faire de l'argent dans le secteur.

[Français]

M. Paul Crête: L'effort actuel est-il suffisant?

[Traduction]

M. David Stewart-Patterson: Au sujet de ce que Jay a dit, il est clair que, jusqu'à maintenant, nous avons vu de solides investissements par les fabricants. Ils disent : « Nous faisons de notre mieux pour assurer la croissance de nos entreprises. » Mais si l'on se tourne vers l'avenir plus lointain, comment allons-nous composer avec une situation où l'économie mondiale n'est pas aussi solide qu'elle l'a été depuis 10 ans?

Nous avons bénéficié d'une longue période de très solide croissance à l'échelle planétaire. Cela a aidé les Canadiens à surmonter bon nombre de facteurs qui auraient pu autrement causer bien des difficultés. Donc, si l'on se tourne vers l'avenir, nous devons prendre en compte à la fois le court terme et le long terme pour voir comment on peut faire des localités canadiennes des endroits où les gens veulent implanter des entreprises et assurer leur croissance. Je pense que cela s'appliqua autant aux grandes entreprises qu'aux petites.

À long terme, ce n'est pas seulement un problème d'impôt. Je pense que le facteur ressources humaines est très important. Comme Garth l'a dit, d'où viendra la prochaine génération d'entrepreneurs? Sommes-nous en train de les former?

Je voudrais revenir sur une autre chose que Jay a dite. C'est vrai que les pays rivalisent pour obtenir les investissements, mais c'est également vrai que les localités rivalisent et chaque localité a des aspects particuliers. C'est pourquoi je pense qu'il ne faut pas essayer d'imposer des politiques à partir du sommet. Nous devons réfléchir à la manière d'habiliter les collectivités locales pour qu'elles favorisent l'essor de l'énergie entrepreneuriale et qu'elles puissent offrir les éléments uniques dont elles disposent pour attirer des entreprises dans n'importe quel secteur.

M. Garth Whyte: Il y a deux réponses.

Premièrement, ne faites rien qui va empirer la situation. Si j'étais ministre, je ne mettrais pas en place des politiques pour empirer la situation. Je sais que cela paraît idiot, mais c'est ce que nous faisons. Donc, la première chose qu'on devrait faire, c'est de se demander comment alléger le fardeau de la réglementation, au lieu de l'alourdir? J'ignore si la volonté existe, mais ce serait facile à faire et je pense que cela nous aiderait tous, grandes et petites entreprises. C'est le premier point.

Mais deuxièmement, je dois dire que je suis d'accord avec ce qu'on a dit au sujet de l'investissement. Mais cela me rappelle l'histoire de Bill. Bill est un entrepreneur qui a 100 employés. Il fait des affaires en Chine depuis 15 ans. Il a son entreprise au Nouveau-Brunswick. Il a fondé une entreprise de communications de haute technologie et il a gagné le gros lot : une grande entreprise internationale lui a dit : « Nous allons acheter votre entreprise et nous sommes prêts à payer des millions de dollars ». Bill était prêt à vendre et il a dit : « Qu'allez-vous faire de cette entreprise? » On lui a répondu : « Eh bien, nous voulons seulement votre produit et vos marchés. Nous allons le faire à partir des États-Unis, pas du Nouveau-Brunswick. » Bill a dit : « Désolé, ce n'est pas à vendre. »

L'investissement existait et c'est un marché planétaire, mais qu'en est-il du marché local? Que dire de la moitié du PIB? Du marché total de l'emploi?

Il faut deux stratégies — et j'en reviens à Bill. Soixante-dix pour cent veulent vendre leur entreprise d'ici dix ans et 40 p. 100 d'ici cinq ans. Deux millions d'emplois sont en jeu. On peut créer une nouvelle entreprise, ce qui exige beaucoup d'efforts, ou bien on peut en prendre une qui existe déjà et en assurer la croissance. Quatre-vingt pour cent de ces gens-là n'ont aucun plan de succession.

Je sais que le gouvernement envisageait d'adopter des dispositions de roulement. Ces gens-là veulent transmettre leur entreprise à quelqu'un d'autre. Nous devons envisager quelque chose de ce genre pour permettre à Bill de transmettre son entreprise soit à ses employés, soit à des gens qui veulent la racheter. Si j'étais ministre de l'Industrie, c'est une stratégie à laquelle je réfléchirais et je rassemblerais tout le monde pour le faire. Ce n'est pas seulement une stratégie du gouvernement; elle fait aussi l'éducation de Bill.

Il sera content que je raconte cette histoire, mais quoi qu'il en soit...

Il faut réunir toute la communauté des investisseurs. Il faut réunir des groupes comme la FCEI et tous les autres. Nous ne sommes pas seulement confrontés à une pénurie de main-d'oeuvre, mais aussi à une pénurie d'entrepreneurs.

Le président: Merci, monsieur Crête.

Nous entendrons maintenant M. Carrie, qui a six minutes.

• (1200)

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. Tellement de questions à poser et si peu de temps.

Vous avez dit quelque chose au sujet du commerce. Je voudrais vous parler des barrières commerciales et je voudrais entendre vos commentaires.

Récemment, je crois que la Colombie-Britannique et l'Alberta ont conclu une entente commerciale interprovinciale, et j'ai pensé que c'était magnifique. Je voudrais donc vos commentaires sur les barrières commerciales interprovinciales et je vous invite à nous dire en quoi cela vous aiderait si nous abaissions ces barrières dans le secteur manufacturier.

J'invite aussi M. Stewart-Patterson à faire une observation. Il a dit que si nous ne pouvons pas compter sur les États-Unis, que devrions-nous faire?

Je voudrais connaître votre avis sur les ententes commerciales internationales. Je sais que nous discutons en ce moment d'une entente avec la Corée, mais pourrais-je avoir vos commentaires sur ces deux questions?

Merci.

M. David Stewart-Patterson: Pour ce qui est du commerce mondial, nous avons toujours considéré qu'il était avantageux pour le Canada d'appuyer un régime multilatéral solide fondé sur la primauté du droit. C'est un fait que les ententes multilatérales aident les petits pays à traiter avec les grandes puissances commerciales. Évidemment, nous avons également constaté les énormes répercussions des ententes bilatérales et trilatérales que nous avons conclues en Amérique du Nord. Je ne pense pas que quiconque conteste que ces ententes aient été extrêmement avantageuses, en dépit des immenses difficultés que nous avons vécues au début des années 90, pendant la période d'adaptation.

Je pense que nous en sommes à la croisée des chemins pour ce qui est du régime commercial mondial. On est intéressé à poursuivre les négociations au niveau bilatéral, mais les progrès sont pénibles, c'est le moins que l'on puisse dire, et l'expérience du Canada n'est pas unique à cet égard.

Je pense donc que le Canada doit continuer à insister sur l'importance du régime multilatéral et à contribuer activement à la lutte contre les barrières commerciales à l'échelle mondiale, parce que c'est un fait que le libre-échange a été avantageux pour nous car plus nous avons bénéficié de la liberté de commercer et plus nous avons participé activement à des régimes régionaux et multilatéraux, mieux nous nous sommes débrouillés.

À cet égard, pour revenir à votre première question sur les barrières commerciales intérieures, oui, l'entente entre l'Alberta et la Colombie-Britannique en est un très bon exemple. Tous les gouvernements ont signé des ententes sur le commerce intérieur il y a longtemps. Malheureusement, il n'y a pas eu de suivi et d'engagement concrets.

Cela revient un peu à ce que Garth disait au sujet de la simplification de la réglementation. Le fait est que d'éliminer des règles, de simplifier les formalités administratives nécessaires pour faire des affaires, et de réduire le temps que les gens doivent passer à remplir des formulaires, tout cela peut sembler des économies de bouts de chandelles, mais tout cela s'additionne. Si l'on examine quelle a été l'expérience d'autres pays à cet égard, on voit que les Pays-Bas, par exemple, ont fait du travail spectaculaire pour ce qui est d'alléger la paperasse exigée par la réglementation. C'est peut-être plus facile pour les Néerlandais parce que c'est un pays unitaire et non pas un régime fédéral. C'est vrai que la lourdeur de notre réglementation tient en grande partie au fait que nous avons de multiples niveaux de gouvernement. Cela fait ressortir encore davantage l'importance pour les gouvernements de travailler ensemble.

Encore une fois, je pense que nous abordons une période, au cours des prochains mois, durant laquelle presque tous les aspects des arrangements fiscaux entre les gouvernements fédéral et provinciaux seront sur la table. Cela devrait donner lieu à une discussion plus étendue et plus approfondie sur la manière d'améliorer le cadre fédéraliste canadien et de permettre aux compagnies de prospérer plus aisément, dans toutes les villes grandes et petites aux quatre coins du pays.

M. Jayson Myers: Je voudrais commencer par les ententes commerciales internationales.

L'une des pages de ce document, vers la fin, illustre les contraintes au chapitre de l'essor des exportations. Les barrières commerciales ou les contraintes qui nuisent à notre capacité de faire des affaires sur la scène internationale sont dans une certaine mesure des contraintes qui ont trait au marché, mais elles sont aussi en très grande partie des contraintes opérationnelles. Pour l'exportation, les contraintes qui

empêchent d'introduire de nouveaux produits sur le marché, les contraintes qui nuisent à l'amélioration des opérations, vous verrez que c'est souvent la même chose: le manque de ressources, un problème de liquidités, le manque de personnel qualifié. Tout cela reflète le fait que la plupart des compagnies dans le secteur manufacturier sont de petites compagnies.

Cela dit, il y a certainement des obstacles que nous devons surmonter si nous voulons vendre dans le reste du monde. Le Canada est un petit marché. Nos barrières commerciales interprovinciales en font un marché encore plus petit. Nous avons cinq marchés fragmentés, au mieux.

Pourtant, le secret du succès dans le monde des affaires aujourd'hui, en particulier dans la fabrication, c'est de se spécialiser toujours davantage, d'utiliser des procédés technologiques de pointe et de donner un meilleur service taillé sur mesure. Plus on est spécialisé, plus le marché visé doit l'être. C'est pourquoi l'ALENA a été tellement avantageuse pour les compagnies canadiennes de toutes tailles parce que cela leur a permis de se spécialiser et leur a donné la capacité de se lancer dans le haut de gamme pour s'attaquer au marché américain.

Le problème qui se pose, maintenant que nous avons fait cela, c'est que nous sommes dans une économie mondialisée; la concurrence est mondiale et les débouchés sont mondiaux. Comment s'assurer d'avoir un accès sûr à ces marchés pour nos exportateurs, pour les investisseurs et pour les compagnies qui veulent conclure des partenariats? Je pense que le meilleur moyen est d'adopter une approche multilatérale, mais cela ne nous amènera pas très loin ni très vite.

Nous devons mettre l'accent sur les ententes bilatérales et régionales, mais nous devons veiller à ce que ces ententes bilatérales nous donnent effectivement et efficacement accès au marché. Les principales contraintes aujourd'hui sont les obstacles réglementaires, les problèmes aux douanes et les problèmes de logistique des transports; ce ne sont pas nécessairement les tarifs des douanes. Dans notre accord avec la Corée, nous ne pensons pas obtenir réellement accès au marché coréen par l'élimination des barrières non tarifaires. Je ne pense pas qu'il vaille la peine de continuer à négocier cette entente et de réduire nos barrières tarifaires. Nous avons ici un marché passablement ouvert. L'objectif de cette entente et d'autres est d'obtenir un accès efficace au marché pour nos biens et services.

Nous ne parlons pas de compagnies qui rivalisent dans le secteur manufacturier; nous parlons de chaînes d'approvisionnement. À moins d'avoir une industrie des services compétitive, une chaîne d'approvisionnement compétitive, on ne peut pas être compétitif si l'on est un exportateur mondial. Il faut aller au-delà de cela. C'est l'une des raisons pour lesquelles il nous faut une stratégie plus large s'appliquant à la fois au secteur manufacturier et à l'exportation des services.

Pour ce qui est du commerce interprovincial, il me serait impossible, à cause de divers règlements sur les transports, de conduire un gros camion d'un bout à l'autre de notre pays. En tant que professionnel, je ne peux pas passer facilement d'une province à l'autre, et pourtant le marché de notre pays est petit. Nous devons absolument rationaliser notre marché.

Cependant, si l'on examine les aspects positifs de la situation, on constate des changements non seulement dans les négociations qui se poursuivent sur le marché intérieur canadien, mais aussi sur le plan de la logistique, dans la possibilité de mettre en liaison l'industrie canadienne et celles de la Chine et des États-Unis, dans la mise en valeur des sables bitumineux de l'Alberta, et aussi dans les grands projets énergétiques de l'Ouest du Canada. Ce sont-là des occasions que nous ne pouvons pas nous permettre de rater, à mon avis, mais si nous les abordons en adoptant la même approche de cloisonnement, en y allant secteur par secteur, province par province, nous allons rater le coche.

Je me félicite vraiment de la conclusion de cette entente entre l'Alberta et la Colombie-Britannique. J'espère qu'elle va paver la voie à de futures ententes dans tout le pays, surtout au chapitre de la réglementation et en particulier pour le marché du travail.

• (1205)

Le président: Monsieur Whyte, voulez-vous intervenir? Nous entendrons ensuite M. Masse.

M. Garth Whyte: Je voudrais renforcer ce qui a été dit. Nos membres nous disent que les plus graves obstacles au commerce international sont les risques financiers mondiaux, en premier lieu, et la réglementation et les obstacles non tarifaires, en deuxième lieu. Je ne voudrais pas sans cesse répéter les mêmes choses, mais on ne peut s'empêcher de remarquer que ce sont les mêmes termes qui reviennent sur le tapis.

Le dossier de la frontière comprend des enjeux de taille. Pour ma part, je siège au comité consultatif de l'Agence des services frontaliers du Canada et je peux vous dire que les problèmes n'émanent pas uniquement des règles, mais également de la méconnaissance des règles. En effet, il est difficile de rester au fait de règles qui changent. On ne peut donc pas se contenter d'alléger le fardeau; il faut que le personnel soit au courant des nouvelles exigences. D'ailleurs, nous avons toute une série de dossiers en attente. Ainsi, après cette réunion-ci, nous allons rencontrer le personnel du ministre pour lui dire que comme tout le monde n'est pas courant des nouvelles règles, il y a des marchandises qui s'accumulent à la frontière. Il y a donc des problèmes qui pourraient facilement être réglés.

C'est amusant, chaque fois qu'on parle des obstacles au commerce intérieur, on soupire, l'air résigné. Je me souviens d'en avoir discuté avec une série de ministres de différents partis qui m'ont dit que c'était une priorité, mais qu'ils n'étaient pas convaincus de vouloir à nouveau se lancer sans regrouper toutes les provinces autour de la table, encore une fois.

La situation est très frustrante. Prenons l'exemple de la main-d'oeuvre. La pénurie de main-d'oeuvre et la mobilité sont deux dossiers excessivement problématiques. À une époque, le gouvernement fédéral et l'ensemble des provinces s'étaient mis d'accord sur une série de principes qui permettraient de résoudre le problème. En effet, la pénurie de main-d'oeuvre n'est pas un dossier qui relève exclusivement du gouvernement fédéral; il intéresse et les provinces et le secteur privé, et nous devons donc tous élaborer une stratégie efficace. Mais la chose n'est pas simple. En effet, il est très difficile de regrouper les personnes concernées afin d'élaborer une stratégie. Il faut presque passer par des accords individuels, c'est-à-dire adopter une approche du type Alberta-Colombie-Britannique, ce qui inciterait la Saskatchewan à se manifester. C'est une stratégie comme celle-là que je prônerais.

Cela dit, il nous faut tout de même une stratégie globale ou une série de principes nous permettant de régler la pénurie de main-

d'oeuvre, en particulier. Et que dire des règlements...les camions... C'est l'enfer de se déplacer d'un bout à l'autre du pays. Nous nous faisons du tort à nous-mêmes.

Comment en sommes-nous arriver là?

• (1210)

Le président: Monsieur Masse.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Tout d'abord, j'aimerais vous poser deux questions, la première portant sur l'énergie et la deuxième, les postes frontières.

Commençons par l'énergie. J'aimerais que tous les panélistes répondent à ma question. Les diapositives 6, 7, 8 et 9 présentées par la Fédération canadienne de l'entreprise sont plutôt intéressantes parce qu'on y parle du prix du carburant et de l'énergie en particulier. J'aimerais savoir ce que vous pensez de l'évolution des coûts de l'énergie. Les situations ont été importantes du fait notamment de la spéculation, ce qui a eu un impact important sur le domaine manufacturier. Que recommanderiez-vous? Devrions-nous accepter que la spéculation soit le premier facteur dans l'établissement des prix de l'énergie dans le cadre du système actuel ou, au contraire, devrions-nous tenter de la maîtriser?

Toujours dans la même veine, dites-nous si vous pensez qu'on devrait introduire une stratégie interventionniste dans l'économie canadienne ou nord-américaine. Après tout, ça s'est fait au niveau provincial. De plus, l'administration Bush n'hésite pas à avoir recours à des stratégies interventionnistes de l'État pour accroître ses réserves. L'efficacité de cette option n'a pas été prouvée, mais il n'en reste pas moins que l'État américain intervient dans le but d'influencer le prix des matières premières. Même nos exportations en ressentent les répercussions.

Il existe donc des modèles dont l'objet est d'atténuer le prix des carburants. J'aimerais savoir si les panélistes estiment que notre système doit être changé ou s'ils sont satisfaits du statu quo, c'est-à-dire la situation telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Il est intéressant de noter, et je remercie les panélistes d'avoir éclairé notre lanterne, que les deux dossiers prioritaires sont l'énergie et les transports.

M. Jayson Myers: Permettez-moi de commencer. L'incertitude qui caractérise le marché de l'énergie est dans une large mesure responsable de la volatilité. Toute intervention gouvernementale, qu'elle vise l'OPEC ou les réserves, devrait avoir pour objectif de diminuer cette incertitude. C'est essentiel, car c'est ainsi qu'on va pouvoir mettre un terme à la spéculation. Il serait sans doute très compliqué de décider de la marche à suivre en collaborant de façon coordonnée, mais le jeu en vaut la chandelle.

Pour ce qui est d'établir les prix artificiellement, il faut se rendre compte que les prix de l'énergie ne vont pas baisser de sitôt, étant donné la demande internationale en énergie, les problèmes politiques mondiaux et les problèmes d'offre. Je ne pense pas qu'on devrait fixer les prix; c'est plutôt le marché qui devrait s'ajuster en conséquence.

Depuis 1990, les manufacturiers ont augmenté leur production d'environ 65 p. 100. De plus, leur efficacité énergétique a augmenté de 50 p. 100. Ainsi, en 2003, les manufacturiers n'utilisaient que 5 p. 100 de plus d'énergie qu'en 1990. C'est, dans une large mesure, les investissements dans les nouvelles technologies, le roulement du capital et l'abandon d'anciens systèmes de production inefficaces au profit de nouvelles technologies qui expliquent cette efficacité accrue. Mais il faut savoir que ce sont les forces et les prix du marché qui ont poussé les fabricants à réagir. Par conséquent, si on veut vraiment que les entreprises canadiennes puissent continuer à s'adapter, il faut les aider à faire les changements nécessaires, à investir et à se doter des meilleures technologies. D'ailleurs, c'est ce qu'elles font déjà.

Je ne pense pas qu'en fixant les prix, on ira très loin.

M. Brian Masse: J'aurais une autre question, toujours sur ce même thème.

Comment devrions-nous réagir par rapport aux États qui prônent ce genre de choses dans leurs secteurs manufacturiers, c'est-à-dire qui pratiquent des politiques interventionnistes en accordant des subventions énergétiques pour diminuer les coûts de production? Devrions-nous contester?

M. Jayson Myers: Nous devrions nous insurger contre les gouvernements qui agissent de la sorte parce qu'il s'agit bel et bien de subventions. De toute façon, ce ne sont pas les subventions qui vont permettre de venir en aide aux entreprises à long terme pour assurer leur compétitivité. Il existe d'autres moyens de venir en aide à l'industrie pour que les changements qui s'imposent se fassent — nous en avons d'ailleurs parlé précédemment — et pour nous doter d'un système fiscal qui ne décourage pas ce genre d'investissements ou encore des règlements environnementaux qui ne punissent pas les entreprises qui augmentent leur efficacité énergétique et réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre, par exemple. Voilà des mesures positives auxquelles on pourrait s'intéresser pour faciliter la transition et améliorer l'efficacité.

Par contre, quand on essaye de manipuler les marchés mondiaux, c'est là que les problèmes commencent. C'est comme quand on essaye de fixer la valeur du dollar. En général, la valeur du dollar est fixée par des forces que nous ne comprenons pas, c'est-à-dire par les cours internationaux de matières premières et d'énergie, et avant toute chose, par la faiblesse du dollar américain. Tout ce qu'on peut faire, c'est de s'assurer que les entreprises canadiennes sont en mesure de s'ajuster à la nouvelle donne aussi facilement que possible.

• (1215)

Mme Corinne Pohlmann: Nous sommes d'accord avec Jayson. Mais ne passons pas sous silence un élément important, le système d'imposition des carburants au Canada. Proportionnellement parlant, les carburants au Canada sont taxés deux fois plus qu'aux États-Unis, si on prend en compte les taxes fédérales et provinciales. N'oublions pas qu'il y a des taxes fédérales et provinciales, une taxe d'accise de 1,5¢, en plus d'une taxe sur les taxes, la TPS, ce qui se traduit par des prix de l'énergie importants.

M. Brian Masse: À ce moment-là, comment peut-on expliquer qu'au cours des dernières années, l'impôt sur les sociétés a diminué et que, parallèlement, les bénéficiaires de l'industrie pétrolière et gazière ont grimpé en flèche? Que doit-on faire pour que ce soit les entreprises et les consommateurs qui bénéficient des allègements fiscaux?

À l'heure actuelle, les bénéficiaires augmentent de façon significative et pourtant ce ne sont ni les manufacturiers ni les consommateurs qui

en profitent. En effet, je suppose que les marges de profit des compagnies pétrolières et gazières resteraient stables ou diminueraient si c'étaient les consommateurs qui profitaient de l'augmentation des bénéfices.

M. Garth Whyte: Bien que nous estimions qu'il ne faut pas réglementer le secteur, il nous semble judicieux de le surveiller de près. On ne prône pas la réglementation à proprement parler, mais il faut suivre l'évolution du secteur... Je ne dis pas qu'il faut fixer les prix, mais qu'il faut mieux comprendre la situation mondiale. Je ne pense pas que ce soit l'une des fonctions du Bureau de la concurrence.

M. Brian Masse: L'absence de concurrence ne signifie pas dans tous les cas qu'il y a collusion.

En fait, la grande question, c'est comment amoindrir l'incertitude — on parlait de la fixation des prix. Comment y arriver? La spéculation est-elle une bonne chose? Par exemple, y a-t-il plus de barils fictifs qui sont échangés chaque jour que de barils de pétrole produits? Ces coûts supplémentaires sont-ils avantageux pour le secteur manufacturier ou, au contraire, désavantageux?

Selon vos explications, vos membres estiment que le prix de l'énergie est l'enjeu le plus important. Certains disent même que c'est un facteur qui met leur viabilité en péril. Dans le domaine du transport, il y a un problème de rentabilité et on dit même que 20 p. 100 des entreprises pourraient mettre la clé sous la porte, ce qui se ferait ressentir à l'échelle du système de distribution.

Le président: Je vous demanderais de répondre rapidement. Ensuite, nous passerons à MM. McTeague et Fontana.

Qui veut bien répondre?

M. Jayson Myers: Si on voulait mettre un terme à l'incertitude et à la spéculation qui caractérise le marché, sachant qu'il s'agit d'un marché mondial, il faudrait travailler de concert avec les autres intervenants à l'échelle mondiale qui contrôlent l'offre, comme l'OPEC et les États-Unis. Il serait déraisonnable d'élaborer une solution *made-in-Canada* en fixant des prix artificiellement. Après tout, même avec la spéculation, le prix est le meilleur indicateur de l'offre et de la demande.

Ce qui nous reste à faire, c'est de se tourner vers l'avenir. À moins que nous nous trompions, l'avenir sera caractérisé par des ressources et une utilisation énergétiques limitées. Comment gérer cette situation? Les coûts énergétiques seront élevés et les fabricants et le secteur devront, avec le temps, s'ajuster à la nouvelle donne.

• (1220)

Le président: Nous accordons maintenant la parole à M. McTeague qui partage son temps avec M. Fontana. Il ne nous reste que cinq minutes.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Merci, monsieur Myers. Merci aussi à M. Stewart-Patterson et à Garth, ainsi qu'à tous ceux qui ont accepté de venir avec si peu de préavis. Merci aussi à nos attachés de recherche.

Je voulais simplement suggérer que toutes les mesures de surveillance du secteur de l'énergie devraient aborder la disparité qui existe entre le Canada et les États-Unis en ce qui concerne le prix de gros de l'essence, qui reste de 5¢ à 6¢ le litre au-dessus des prix internationaux. Il n'y a pas eu d'investissements majeurs dans ce secteur industriel, d'après ce que M. Whyte a dit; il a parfaitement raison. Il faut plus qu'un suivi; il faut une étude de la situation, du fait des multiples répercussions qu'elle est susceptible d'avoir. Nous ne devrions pas nous punir nous-mêmes. Nous sommes une nation autonome.

Si la question de l'énergie me préoccupe, c'est parce que c'est une bénédiction pour certaines régions du pays et une malédiction pour d'autres. On a presque un conte des deux villes.

Cela entraîne deux problèmes. Le premier, une appréciation du dollar, a déjà été signalé, à juste raison. M. Myers, vous avez précisé un peu plus tôt que ce n'était pas tant la valeur du dollar mais la rapidité de son augmentation qui constituait un problème. Notons que les Canadiens n'ont pas enregistré de déclin correspondant dans le coût des importations. Je ne sais pas si c'est un phénomène que l'on constate au niveau du commerce de détail, mais je sais que la situation est préoccupante. Les consommateurs, quant à eux, sont frappés des deux bords, qu'ils se trouvent à Edmonton, en Alberta, ou à Oshawa, Pickering, Scarborough ou Ajax. Où que vous soyez, les prix de l'énergie ont des répercussions majeures sur la rentabilité de tous vos membres.

Pourrait-il y avoir une amélioration dans un avenir proche? M. Stewart-Patterson, vous avez parlé un peu de nos échanges avec les États-Unis, à l'exclusion de presque tous les autres pays, ce qui me donne un peu l'impression que nous mettons tous nos oeufs dans le même panier. N'oublions pas qu'il y a d'autres pays dans le monde qui consomment de l'énergie. Que pouvons-nous faire, que pouvons-nous faire de mieux pour un usage de l'énergie plus efficace au Canada, hormis la suppression de programmes comme ÉnerGuide, déjà effectuée par le gouvernement? Selon vous, que pouvons-nous améliorer pour augmenter nos échanges et notre fabrication, sans punir le consommateur canadien avec le prix de l'énergie, qui nous coûte cher en impôt au fil des ans?

M. David Stewart-Patterson: Différents éléments entrent en jeu. Comme vous l'avez dit, la cherté de l'énergie est à la fois une bénédiction et une malédiction, selon le côté de la barrière où l'on se trouve. Si les fluctuations du prix de l'énergie sont si importantes et si imprévisibles, c'est, en partie, comme l'a dit Jay Myers, du fait de l'instabilité marquée d'une bonne part des régions productives. Cela donne un avantage concurrentiel au Canada. Nous sommes sur le pas de porte d'un énorme consommateur. Mais nous sommes aussi un pays producteur exceptionnellement fiable et stable, ce qui constitue un énorme atout pour tout pays cherchant à garantir son approvisionnement, pas seulement pour les Américains. Les réserves considérables que constituent nos sables bitumineux sont un autre facteur d'importance.

Qu'est-ce que cela signifie pour notre politique nationale? Là encore, nous avons essayé des politiques d'intervention et constaté qu'elles ne fonctionnaient pas. Vous avez mentionné le lien avec les politiques de défense de l'environnement. Or la cherté de l'énergie est un excellent incitatif à adopter des mesures éconergétiques, tant pour les entreprises que pour les particuliers. Même si votre priorité est l'établissement de politiques ou la réduction des émissions et des polluants, notamment les gaz à effet de serre, il faut se rappeler que la flambée des prix de l'énergie, malgré des conséquences difficiles à vivre, sert la cause écologique.

Si l'on aborde des objectifs nationaux, il convient de bien définir le problème que l'on s'efforce de résoudre, vue l'imbrication de toute une série d'éléments et vu le fait que ce qui constitue un problème sous un certain angle peut offrir une solution sous un autre.

Le président: M. Fontana a la parole ensuite.

L'hon. Joe Fontana (London-Centre-Nord, Lib.): Merci.

C'était un excellent exposé.

Je pense que vous avez raison quand il s'agit de situer les problèmes et les difficultés, surtout en ce qui concerne les capitaux et les investissements et certaines des choses que nous devons

connaître. Je sais que vous avez essentiellement dit qu'il n'y a pas grand-chose que nous pourrions faire sur le plan monétaire en ce qui concerne le dollar ou même les taux d'intérêt ou encore, comme vous l'avez dit, les prix de l'énergie. Pourtant, comme vous l'avez rappelé, il y a certaines choses que l'on pourrait faire pour stopper ce raz-de-marée qui sera peut-être en réalité un bienfait pour nous, ou une malédiction de plus. J'aimerais parler de deux ou trois choses.

Moi, je crois à la déréglementation, à l'innovation, à l'immigration et à la capacité d'attirer les investissements. Tout cela, vous l'avez fait. Je m'inquiète un peu quand j'entends le NPD dire qu'il faudrait nationaliser ou qu'il y a quelque chose de malsain dans les bénéfices, comme si les bénéfices ne sont pas en fait le produit des investissements. Mais je vous pose la question. Au sujet de la déréglementation — nous avons parlé de cela et de tout le reste — ou pour atténuer l'impact du dollar ou le fait que l'on a besoin de 250 000 emplois aujourd'hui, ou que dans 10 ans, on n'aura peut-être pas le capital humain — la mobilité de la main-d'oeuvre, tout à fait — qu'est-ce que l'on peut faire, au gouvernement fédéral? Le problème, c'est qu'il y a quantité de réglementations provinciales qui nous empêchent de faire toutes ces sacrées choses qui sont importantes.

Faut-il déréglementer en vitesse? Il ne nous reste plus beaucoup de temps parce que ce raz-de-marée se dirige vers nous. Deuxièmement, si la dépréciation est la réponse à court terme à l'appréciation du dollar, si l'on veut rester concurrentiel et ne pas perdre plus d'argent, que faut-il faire du côté des ressources humaines pour nous assurer que ces emplois sont comblés par ceux qui sont toujours au chômage ou par ceux qu'il nous faut faire venir au pays?

• (1225)

Le président: Vous avez dépassé d'une minute.

Monsieur Whyte.

M. Garth Whyte: Au sujet de la réglementation, étant moi-même président du Comité sur la réduction de la paperasserie à Industrie Canada, je peux vous dire que nous avons établi des lignes directrices. Notre rapport n'a pas encore été rendu public — j'espère qu'il le sera bientôt — mais, en ce qui concerne la réglementation, nous y disons comme nous l'avons fait à maintes reprises, que des principes ont déjà été établis et que nous espérons que le nouveau gouvernement les suivra aussi.

Il faut d'abord évaluer le fardeau réglementaire; il faut en mesurer et en comprendre l'ampleur. Nous avons dit que le fardeau réglementaire coûte 33 milliards de dollars à l'économie. Est-ce acceptable? Si on estime que ce n'est pas acceptable, on doit se donner des buts.

Il faut ensuite institutionnaliser l'évaluation et les rapports sur l'évaluation. Il ne suffit pas qu'il y ait un bureau et un président de comité qui dise en passant « voici ce que vous devez faire » et qu'il dresse ensuite une liste rapide de cinq choses. C'est comme tuer les mauvaises herbes; quand on en arrache une, il y en a dix autres qui poussent à côté. Il faut un effort concerté.

Troisièmement, chacun doit se donner comme objectif d'être un modèle pour les autres. Les provinces ont déjà pris des mesures. La Colombie-Britannique a réduit les exigences réglementaires — non pas la réglementation, mais le nombre d'étapes — de 40 p. 100; elle fait une évaluation continue et s'est engagée à poursuivre la réduction.

Nous avons ici une liste de 10 mesures, mais elle ne peuvent se réaliser que si toutes les parties, et surtout les dirigeants, s'engagent à leur concrétisation.

C'est un objectif qui m'apparaît tout à fait réalisable. Il faudra du temps, mais il faut aussi donner aux gens le temps de constater qu'il y a une amélioration, que le climat s'améliore, que votre engagement est réel et que c'est un effort concerté.

Pouvez-vous vous imaginer qu'il n'y a pas de processus budgétaire continu? Dans certaines municipalités, le budget est plus gros que celui de l'Île-du-Prince-Édouard, plus gros que celui de certaines provinces, mais il n'y a pas de processus budgétaire. Cela semble ridicule. Or, nous n'avons pas de processus d'examen de la réglementation, et c'est tout aussi ridicule. Il faut le mettre en place et déposer des rapports régulièrement.

Quelqu'un d'autre a soulevé la question de la main d'oeuvre, et c'est un autre dossier d'actualité...

Le président: M. Whyte, je dois vous interrompre.

Je voudrais dire maintenant aux membres du comité qu'ils disposent maintenant de cinq minutes chacun pour les questions et les réponses.

Je voudrais signaler le fait que si la réponse des témoins est trop longue, ils accapareront tout le temps de parole des députés.

Le dernier intervenant a eu huit minutes au lieu de cinq; je cède donc maintenant la parole à M. Shipley. Les cinq minutes comprennent les questions et les réponses; je vous encourage donc à être bref, que vous posiez une question ou que vous donniez une réponse.

M. Shipley, vous avez la parole.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): C'est ce que je ferai.

Merci, monsieur le président. Je remercie aussi les témoins d'être venus aujourd'hui. Moi, qui suis nouveau à ce comité, j'ai trouvé vos exposés très intéressants. J'aimerais poursuivre dans la même veine que Joe qui a abordé la question de la réglementation. La réglementation est très importante et peut être pourriez-vous nous suggérer des idées que le gouvernement fédéral pourrait examiner en vue de l'améliorer.

Vous avez aussi dit une chose qui m'a paru importante. C'est une question secondaire, mais il s'agit d'assurances. Sans vouloir vous faire dire ce que vous n'avez pas dit, vous avez essentiellement dit qu'il est évident que nous devrions agir. Peut-être auriez-vous des suggestions à nous faire pour que nous comprenions mieux ce dossier aussi.

Merci.

M. Garth Whyte: Il y a à la page 17 de notre exposé une liste des règlements fédéraux les plus lourds qui pourraient être examinés. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Agence du revenu du Canada, Agriculture Canada et l'Agence des services frontaliers, et nous avons déjà eu de bons résultats. Je vous donnerai notre rapport sur la réglementation.

Par ailleurs, les assurances seront toujours une question d'importance. En matière de fabrication, nous n'avons pas fait mention de l'assurance exportation — et l'assurance responsabilité est très difficile à obtenir — et c'est un problème qui existe dans tous les secteurs et qui ne dépend pas des sociétés d'assurances. Deux facteurs internationaux sont en jeu. Mais il nous faut mieux comprendre ce dossier, car le problème reste entier. Si vous tentez de savoir qui est responsable, le plus souvent, les autorités, quelles

soient fédérales ou provinciales, vous répondront que ce ne sont pas elles. Pourtant, c'est un problème qui touche toute l'économie.

Le quart de nos membres affirment ne pouvoir obtenir de financement, et c'est en effet un problème, mais tous nos membres seront en difficulté s'ils ne peuvent obtenir d'assurances. Si vous voulez agrandir et que vous ne pouvez avoir d'assurances, c'est tout un problème. Si vous voulez construire un immeuble... à une certaine époque, au Manitoba, on pouvait trouver cinq assureurs différents qui assumaient 20 p. 100 chacun des coûts. Actuellement, on ne peut en trouver que trois qui assumeront 20 p. 100 des coûts. Que s'est-il passé? Je pense que même le secteur des assurances l'ignore et votre comité pourrait mener à ce sujet une étude utile.

• (1230)

M. Bev Shipley: Ce problème d'assurances est-il propre au Canada?

M. Garth Whyte: Au Canada, on a surtout des difficultés concernant les assurances incendie, accident, risques divers, mais c'est un problème à l'échelle mondiale.

Le président: Monsieur Stewart-Patterson, vous voulez ajouter quelque chose?

M. David Stewart-Patterson: Je voulais répondre à votre question sur la réglementation, parce que M. Fontana l'a aussi soulevée. J'aimerais revenir à l'exemple des Pays-Bas, car il ne suffit de déréglementer, de supprimer des règlements ou d'abaisser les normes. Ce qu'il faut faire, c'est éliminer certaines exigences relatives au respect de la réglementation.

Garth a parlé d'évaluation, et c'est important. Au Pays-Bas, on a conçu une méthodologie de base. La formule tient compte du nombre de gens, de leur salaire, du nombre de formulaires qu'ils doivent remplir, du temps qu'il leur faut pour le faire et de la fréquence à laquelle ils doivent remplir ces formulaires. On a ainsi obtenu un chiffre comme point de départ. De là, on s'est donné comme objectif de réduire la paperasserie de 25 p. 100 sur quatre ans. Ces quatre années arrivent à échéance l'an prochain, en 2007.

On estime que cela représente des économies de 4 milliards d'euros pour les entreprises du Pays-Bas, une augmentation de la productivité de 1,7 p. 100 et une hausse du P.I.B. de 1,5 p. 100. Cela signifie que, quand on mesure les tâches que doivent accomplir les employés, quand on trouve des façons de simplifier ces tâches et quand on peut réduire ce fardeau sur une période donnée, cela a une incidence réelle sur la compétitivité et la croissance économique.

Le président: Monsieur Myers.

M. Jayson Myers: Je voulais aborder la question des échanges commerciaux, car elle est très importante. Elle englobe en fait trois questions: l'accès à la main-d'oeuvre, la formation et les programmes offerts dans nos établissements d'enseignement, dans nos écoles. J'aurais des remarques à faire sur chacun de ces trois sujets.

Au sujet de l'accès à la main-d'oeuvre, on ne peut passer sous silence l'immigration. Le secteur choisit le genre de compétences qu'il lui faut et on accélère le processus d'immigration et l'intégration au sein de la main-d'oeuvre des immigrants qui ont ces compétences. C'est un enjeu de taille pour le secteur manufacturier où 30 p. 100 des travailleurs sont des immigrants récents. C'est le secteur qui accueille le plus d'immigrants.

Il ne faut pas non plus oublier les Autochtones; il faut faire en sorte que les ouvriers autochtones soient bien intégrés à la main-d'oeuvre industrielle. La principale difficulté, ce n'est pas la capacité d'intégration des Autochtones qualifiés à la main-d'oeuvre industrielle, mais plutôt les collectivités d'où proviennent les jeunes Autochtones et toute la base communautaire autochtone. C'est une question très importante si on veut accueillir davantage d'Autochtones dans l'industrie.

Il y a aussi le dossier de la reconnaissance des titres de compétence et des crédits accordés par les différents établissements d'enseignement, qui constitue l'un des principaux obstacles à la mobilité de la main-d'oeuvre. Peut-être pourrait-on assortir le financement de ces établissements de certaines conditions.

Concernant la formation, il incombe aux entrepreneurs, aux entreprises, aux manufacturiers d'ajuster la formation selon leurs besoins. Au bout du compte, le gouvernement ne réglera pas ces problèmes pour les manufacturiers si les manufacturiers ne sont pas eux-mêmes des gestionnaires de classe mondiale. Mais avec la formation... Quand les rentrées d'argent diminuent, les budgets de formation sont les premiers à être réduits. Peut-être pourrait-on compenser les coûts de la formation qu'offrent certaines entreprises en allégeant leurs autres charges sociales, telles que les cotisations à l'assurance-emploi. C'est une option.

En matière d'enseignement, nous devons faire en sorte d'offrir le meilleur enseignement au monde dans les domaines du commerce et des techniques. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle. Les collèges et universités ne forment pas les employés dont a besoin le secteur de la fabrication. Nous devons nous assurer, par exemple, que les projets de recherche portent sur l'équipement et les installations dont auront besoin les usines et les entreprises de l'avenir et non pas sur les sujets que les directeurs de thèse et professeurs étudiaient il y a 20 ans. Notre programme d'enseignement doit être tourné vers l'avenir pour répondre véritablement aux besoins de l'industrie.

• (1235)

Le président: Merci, monsieur Myers.

Je cède maintenant la parole à M. Vincent, *pour cinq minutes*.

[Français]

M. Robert Vincent (Shefford, BQ): Merci de vous être déplacés aussi rapidement.

Nous avons pu comprendre que l'un des plus grands problèmes est le prix de l'énergie. Selon vous, serait-il intéressant que l'on crée un office de surveillance des prix des produits pétroliers? Cela nous permettrait de savoir pourquoi il y a des augmentations de prix ou pourquoi il n'y en a pas. C'est ma première question.

Deuxièmement, on entend souvent l'industrie dire que c'est l'émergence de certains pays, en Asie ou ailleurs, qui fait en sorte qu'il y a beaucoup de déversements de copies de produits fabriqués dans nos industries. Je ne vous ai pas entendu parler de ce problème. Les industries font beaucoup de recherche et développement pour développer de nouveaux créneaux ici et ailleurs, mais il y a de l'espionnage industriel et on nous vole notre technologie, ce qui fait qu'on est envahis par des reproductions quasi identiques de nos propres produits, mais qui proviennent d'autres pays.

J'aimerais connaître votre opinion sur ces deux thèmes.

[Traduction]

M. Jayson Myers: Monsieur le président, puis-je répondre à la deuxième question de M. Vincent sur les copies de nos produits et la protection de la propriété intellectuelle?

C'est un défi considérable. Pour les sociétés canadiennes, cela signifie la mise en place de bons systèmes de surveillance et de sécurité. Pour nos systèmes de sécurité, cela signifie que nous sommes prêts à contrer toute forme d'espionnage industriel. Mais cela signifie aussi que nous devons mettre en oeuvre plus efficacement nos règles commerciales à la frontière. En 2004, les douanes des États-Unis ont fait 65 000 saisies de produits contrefaits entrant aux États-Unis; nous en avons fait six.

Parce que nous n'exerçons pas une bonne surveillance à la frontière et que nous n'appliquons pas efficacement les règles commerciales qui visent non seulement à protéger l'industrie canadienne mais aussi à assurer la protection de la propriété intellectuelle nécessaire à toute entreprise — y compris les entreprises chinoises, soit dit en passant — le bureau du représentant américain au commerce a placé le Canada sur sa liste de surveillance principaux exportateurs de produits contrefaits vers les États-Unis. Nous exportons aux États-Unis davantage de moulages automobiles portant la mention « Fait au Canada » que nous en fabriquons au Canada, et cela a alerté les autorités du commerce américaines.

Si nous n'intervenons pas, non seulement... Et nous sommes les perdants. C'est une question de santé et de sécurité; c'est une question de protection du consommateur et c'est une question de protection des entreprises. Les entreprises sont perdantes quand on contrefait leurs produits, mais, en outre, cela pourrait amener notre principal partenaire commercial à fermer sa frontière à certains produits venant du Canada dont on soupçonne qu'ils sont contrefaits. C'est une priorité, et nos autorités commerciales et douanières doivent intervenir à la frontière.

[Français]

M. Robert Vincent: Si je comprends bien, on ne se sert pas de tous les outils dont on devrait se servir au Canada pour empêcher la contrefaçon de ces objets. Pendant ce temps, le Tribunal canadien du commerce extérieur est un autre outil mal géré ou mal exploité pour assurer la protection des industries canadiennes.

[Traduction]

M. David Stewart-Patterson: En effet. Il y a des règles multilatérales et canadiennes, mais peut-être ne les appliquons-nous pas très rigoureusement.

Pour revenir aux remarques de M. Myers, j'ajouterai que cela souligne l'importance de la protection de nos frontières et de la santé et de la sécurité des Canadiens grâce à nos propres normes, mais aussi dans le contexte de nos relations nord-américaines. Nous voulons le libre-échange entre le nord et le sud, entre le Canada et les États-Unis, où se trouve une bonne part de nos partenaires commerciaux et clients. Nous devons donc nous assurer que les Américains sont convaincus de l'intégrité de nos frontières et de la protection que nous accordons à la propriété intellectuelle, et que les Canadiens aient tout aussi confiance.

[Français]

M. Robert Vincent: J'aimerais savoir ce que vous pensez de la création éventuelle d'un office de surveillance des prix des produits pétroliers.

• (1240)

[Traduction]

M. David Stewart-Patterson: Je ne sais plus combien d'études il y a eu sur la compétitivité des prix de l'essence au pays. En dernière analyse, aucune d'entre elles n'a pu signaler un problème précis. Par conséquent, cela ne servirait pas à grand chose.

M. Jayson Myers: Il y a un examen qui serait très utile — et cela s'inscrit dans le cadre de votre étude actuelle. Il serait bon de déterminer pourquoi il n'y a pas davantage d'investissements dans l'offre de produits pétroliers raffinés au Canada, et peut-être en Amérique du Nord. Le problème est attribuable en partie au fait que, sur le marché nord-américain, la demande est élevée et l'offre est incertaine, surtout pendant la saison des ouragans aux États-Unis. Il y a eu peu d'investissements dans les installations modernes de raffinage et de fabrication de produits pétroliers, ce qui, à mon avis, a grandement contribué aux augmentations du prix de l'essence.

Je crois que ce serait une étude utile, car elle permettrait de soulever des questions non seulement sur ce secteur, mais aussi sur l'investissement dans la fabrication et la transformation en général.

Le président: Je cède maintenant la parole à M. Van Kesteren.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci de cet excellent exposé. Je suis membre de votre organisation depuis bien des années et, moi aussi, j'ai rempli ces formulaires.

Je voulais d'abord vous demander quels organismes gouvernementaux ont le plus d'exigences. Je vois que vous y répondez en gros à la page 17.

Deuxièmement, j'aimerais avoir votre opinion... Vous nous avez parlé de l'absence de l'esprit d'entrepreneuriat au pays de nos jours. Je crois connaître votre réponse, mais je veux avoir votre avis et vous m'excuserez si je vous pose une question un peu tendancieuse. Votre organisation a-t-elle déterminé s'il existe de saines relations entre le secteur privé et le secteur public?

M. Garth Whyte: Entretienons-nous de saines relations avec le secteur privé?

M. Dave Van Kesteren: Oui, et y a-t-il un ratio? Sommes-nous allés au-delà? Au fur et à mesure que nous attirerons des employés au sein du secteur public, avons-nous...?

M. Garth Whyte: Nous avons un autre exposé basé non pas sur nos recherches, mais sur un sondage Léger sur les secteurs dans lesquels les jeunes voudraient travailler plus tard. C'est le contraire de ce que c'était quand j'ai obtenu mon diplôme, il y a bien des années. À l'époque, on préférait le gouvernement ou les grandes sociétés. De nos jours, 41 p. 100 des gens déclarent vouloir diriger leur propre entreprise ou être travailleurs autonomes; 28 p. 100 affirment vouloir travailler dans les métiers ou professions, qui représentent 70 p. 100 de nos membres. Il y a donc beaucoup de jeunes qui disent vouloir posséder leur propre entreprise et bien des personnes plus âgées qui affirment vouloir vendre leur entreprise. Le défi consiste à établir le lien entre ces deux groupes.

Cela a toutefois donné lieu à deux phénomènes. Le premier, qui a été déconcertant, a été un problème de succession au sein du secteur public. Cela m'inquiète beaucoup. J'ai travaillé avec l'Agence du revenu du Canada pendant bien des années, et je constate que maintenant, la mémoire institutionnelle et l'expérience ont diminué — je m'attire encore une fois des problèmes — au point où le sous-commissaire n'a que trois ou quatre ans d'ancienneté. Toute la vieille garde est partie, même ceux qui ont créé le registre. Ce n'est qu'un exemple, je l'ai vu dans d'autres ministères. À Industrie Canada, il y a aussi un fort roulement chez les cadres supérieurs, ce qui nuit à la

création d'une mémoire institutionnelle. Ce sont nous, maintenant, la mémoire institutionnelle. Cela me préoccupe.

J'ignore si j'ai répondu à votre question, mais le problème de la succession n'intéresse pas seulement nos membres, mais aussi le secteur public et les grandes sociétés. C'est un grave problème auquel il faut s'attaquer.

M. Jayson Myers: Cela répond en partie à votre première question aussi, car quand les relations entre le milieu des affaires et le gouvernement s'enveniment, c'est habituellement quand ceux qui élaborent et appliquent les règlements ne comprennent pas bien les affaires. Nous avons perdu non seulement la mémoire institutionnelle dans le secteur public, mais aussi beaucoup de connaissances techniques que détenaient les fonctionnaires qui avaient de l'expérience des affaires dans le secteur privé. Il y a moins de fonctionnaires qui comprennent bien l'incidence de la réglementation, ou l'incidence des exigences liées au respect de la réglementation sur l'industrie. C'est un défi que devra relever l'industrie, bien sûr, mais aussi le gouvernement dans sa politique publique.

M. Garth Whyte: Nous avons aussi découvert cela. Nous collaborons avec le gouvernement pour l'élaboration d'une bonne politique, mais c'est la mise en oeuvre de la politique qui compte le plus. Souvent, ceux qui appliquent la politique n'ont pas contribué à son élaboration et il en résulte des problèmes, car c'est le respect des politiques, et non pas leur élaboration, qui est le problème.

• (1245)

Le président: Monsieur Stewart-Patterson, vous vouliez faire une brève observation?

M. David Stewart-Patterson: Monsieur le président, je voulais faire une brève remarque sur l'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat, ce n'est pas simplement une carrière dans le secteur privé, c'est une attitude, et il est tout aussi important pour le Canada d'avoir des fonctionnaires créatifs, novateurs et ayant l'esprit d'entrepreneuriat, comme les personnes à la tête des entreprises.

M. Garth Whyte: Et au gouvernement.

M. David Stewart-Patterson: Oui, c'est ce que je disais.

M. Garth Whyte: Parmi les élus aussi.

M. David Stewart-Patterson: Oui, et cela nous ramène aux attitudes sociales et à la question de savoir si l'entrepreneuriat est une activité valorisée dans notre société. Accueillons-nous les créateurs, peu importe où ils travaillent? Accueillons-nous les personnes créatives dans nos collectivités, même si elles s'enrichissent grâce à leur créativité? Sont-elles bien accueillies uniquement dans le secteur public?

C'est une vaste question. Ce n'est pas une question de politique publique, mais c'est un élément important pour déterminer où réside la croissance future de l'économie canadienne.

Le président: Vous avez cinq secondes, monsieur Van Kesteren.

M. Dave Van Kesteren: C'est très encourageant. Vous dites donc que les fonctionnaires qui appliquent les règlements ne comprennent pas bien le secteur privé? Est-ce bien cela?

M. Garth Whyte: Je ne voudrais pas généraliser. Souvent, il y a...

M. Dave Van Kesteren: Mais c'est une tendance.

Mr. Garth Whyte: Oui, c'est souvent le cas.

Le président: C'est de nouveau le tour de M. Masse, pour cinq minutes.

M. Brian Masse: Merci, monsieur le président.

C'est bon d'entendre des remarques positives sur le secteur public. À Windsor, il y a bien des postes vacants. Les attaques qu'a subies la fonction publique pendant des années ont porté un dur coup au moral et beaucoup de fonctionnaires sont partis parce qu'on a attaqué sans cesse ceux qui avaient encouragé une bonne part du développement industriel par le biais de programmes gouvernementaux — à DRHC, par exemple, ainsi qu'avec les programmes de recherche et développement, qui sont si importants. Nous avons perdu des fonctionnaires.

J'aimerais aborder la question des frontières et demander à nos témoins ce qu'ils pensent des nouvelles mesures législatives à l'horizon : l'ITHO, soit l'Initiative de transport de l'hémisphère occidental; les exigences relatives aux passeports, qui n'ont pas encore été arrêtées; et l'incidence des règlements additionnels imposés aux importateurs et aux exportateurs canadiens. Comment notre gouvernement devrait-il réagir à ces initiatives proposées par les États-Unis?

On parle beaucoup de productivité, et on s'empresse souvent d'en attribuer la responsabilité aux travailleurs, mais quand les pratiques non efficaces retardent l'obtention des documents nécessaires, quand il y a une file d'attente, cela crée un écart considérable, de près de 9 milliards de dollars par année.

M. Garth Whyte: C'est une question très pertinente. Nous délaissions un peu les secteurs manufacturiers au profit du tourisme et de l'accueil et, à bien des égards, il semble y avoir des conditions explosives: l'Initiative de voyage de l'hémisphère occidentale, une éventuelle pandémie de grippe et le prix des carburants. Vous vous imaginez? On a tendance à tenir compte de ces politiques isolément. On se prépare à la possibilité qu'il y ait une pandémie de grippe. On se prépare à l'entrée en vigueur de l'IVHO. Et, bien sûr, il y a le prix des carburants. À ce sujet, il y a différents comités qui discutent de trois choses différentes alors que, dans les faits, si tous ces événements se combinaient, ce pourrait être désastreux.

Que faire de l'IVHO? Deux approches sont possibles. Vous avez peut-être remarqué que le premier ministre Charest a adopté la première approche hier, ou avant-hier, lors de sa visite auprès de sénateurs et représentants du Congrès venant d'États du Nord américain qui préconisent qu'on freine cette initiative. On serait portés à croire que cette approche est à éviter, parce que nous ne voulons pas que des étrangers viennent nous dire quelle politique adopter et, de toute façon, les Américains ne nous écoutent pas. Mais tout cela ne fait que confirmer la croyance selon laquelle le Canada ne se préoccupe pas de sécurité. Je crois qu'il faut accepter cette initiative, car elle est inévitable. Il faut plutôt déterminer le plus tôt possible quelles seront les règles du jeu, mais ces règles n'ont pas encore été élaborées.

Le problème est celui des retards. Dans le milieu du tourisme, on s'inquiète de cette initiative et des documents de voyage qui seront exigés, mais on y essuie déjà des pertes en raison de l'incertitude. Et si nous attendons encore deux, trois ou quatre ans avant de régler la question, ce sera encore trois ou quatre ans d'incertitude. Déjà, le secteur de l'hôtellerie et des congrès a perdu de un à deux milliards de dollars à cause de l'incertitude et du fait que les visiteurs se disent

que, tant que les règles ne seront pas établies, il vaut mieux ne pas aller au Canada. C'est ainsi qu'ils voient la chose.

Les détails de la mise en oeuvre entraîneront des difficultés et je suis convaincu qu'on devra reporter à plus tard son entrée en vigueur, car personne n'est prêt. Il y a aura des problèmes, mais ce serait nous nuire à nous-mêmes que de dire aux Américains d'abandonner cette initiative.

● (1250)

M. Jayson Myers: Pour ce qui est de la question des frontières, nous assistons à la création de nombreux programmes de réglementation, surtout de la part des États-Unis, qui, pour dire les choses franchement, sont utilisés dans certains cas pour protéger l'industrie américaine de la concurrence étrangère.

Je pense que la seule façon d'éviter que ces programmes ne deviennent encore plus coûteux qu'ils ne le sont déjà, c'est avant tout de nous assurer que nous avons des systèmes de sécurité en place à la frontière afin d'apaiser certaines craintes en la matière. Cela dit, cette question ne concerne pas que le Canada. C'est une préoccupation majeure du secteur manufacturier de tous les États des Grands Lacs. Le conseil manufacturier des Grands Lacs en a d'ailleurs fait une question prioritaire, donc il y a beaucoup d'inquiétude du côté américain également. Que ce soit concernant les Grands Lacs, l'Initiative de transport de l'hémisphère occidentale, ou encore l'acquisition des systèmes FAST et NEXUS et des systèmes d'échange accéléré, nos principaux alliés sont probablement les fabricants des Grands Lacs, dont la survie dépend d'un passage à la frontière qui soit extrêmement efficace, tout en étant sécuritaire.

Je pense que nous devrions travailler étroitement avec nos homologues, et c'est ce que nos associations d'affaires font, surtout avec nos homologues des États des Grands Lacs, afin que les législateurs américains comprennent bien que le Canada est non seulement sûr, mais que s'il y a des problèmes à la frontière canadienne, alors cela aura des répercussions aussi bien pour l'industrie américaine que pour l'industrie canadienne.

M. Brian Masse: Est-ce que votre association aide ses membres à avoir accès à NEXUS?

Le président: Monsieur Masse, je suis désolé, mais la séance se termine très bientôt. Il reste 10 minutes.

Sur ma liste, j'ai encore M. Holland, M. Carrie, M. McTeague, et M. Crête, et il ne nous reste que 10 minutes.

M. Holland n'a pas encore eu l'occasion de poser des questions, et je pense qu'il mérite d'avoir cinq minutes. Je propose que les trois autres membres posent leurs questions lorsque M. Holland aura terminé, et les témoins pourront répondre aux questions à la fin.

Monsieur Holland, vous avez cinq minutes.

M. Mark Holland (Ajax—Pickering, Lib.): Merci, monsieur le président.

Si vous le voulez bien, j'aimerais commencer par M. Myers. J'aimerais revenir sur la question dont vous avez parlé vers la fin de votre exposé, et que M. Lapierre a soulevée, en ce qui a trait aux 100 000 emplois qui disparaîtront à court terme. Je le fais en partie parce que M. Whyte semble avoir dit qu'il s'attend à la création d'emplois.

Tout d'abord, d'où provient ce chiffre de 100 000 emplois? Est-ce que c'est net? Peut-être que vous pourriez nous en dire un peu plus long, pour qu'on comprenne un peu mieux de quoi il est question. Quand vous parlez d'une perte de 100 000 emplois, c'est de quand à quand, et dans quel secteur? Qu'est-ce qui vous pousse à croire que c'est cela qui va se produire? Est-ce un chiffre net?

M. Jayson Myers: Très brièvement, c'est net, et il est question de 100 000 emplois qui seraient perdus dans le secteur manufacturier d'après mes prévisions. Trente-six mille emplois nets ont déjà été perdus en raison des fermetures prévues pour cette année, mais qui n'ont pas encore eu lieu. Donc nous savons qu'au cours de cette année, il y aura des emplois perdus.

L'emploi dans le secteur manufacturier est cyclique. La période de pointe est le mois d'août; le mois de janvier, c'est la période creuse, mais ça risque d'être plus ou moins n'importe quand. Je crois que nous verrons des faiblesses dans les secteurs de fabrication des produits métalliques de même que chez les fournisseurs du secteur automobile, particulièrement en Ontario et au Québec; et dans le secteur des textiles au Québec; et, dans certains cas, dans les secteurs à forte consommation d'énergie tels le papier, les produits chimiques et l'affinage des métaux. Ce sont des secteurs clés. Les forces seront dans l'Ouest canadien. C'est là que se trouveront les emplois.

M. Mark Holland: Merci. Je comprends. Je crois que cela aidera le comité à se concentrer sur certains enjeux et priorités.

Je voulais en venir au dollar, si vous le voulez bien. C'était intéressant de voir que ça ne vous inquiète pas autant que je l'aurais pensé, avant d'entendre votre exposé. C'est en quelque sorte ce que vous avez dit, tous les trois. En fait, à la page 1 et à la page 7 de la version anglaise de l'exposé de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, je n'ai pas constaté que la devise était une préoccupation importante parmi les facteurs clés qui ont affecté le rendement au cours des 12 derniers mois. Je ne sais pas si c'est inclus ailleurs ou si c'est une préoccupation distincte.

Je sais que votre préoccupation principale en ce qui a trait au dollar est la vitesse à laquelle il s'apprécie, donc peut-être que vous pouvez nous dire... On a l'impression que l'industrie compose avec ce facteur et que vous avez d'autres priorités.

Que va-t-il se passer au cours de la prochaine année ou des 18 prochains mois s'il y a parité ou si le dollar se vend à 1,08 \$US, comme certains le croient? Il faut dire que si nous en étions certains, nous investirions tous dans le marché des produits de base. À quel point devrait-on se préoccuper de l'effet que cela pourrait avoir sur le secteur manufacturier?

•(1255)

M. Jayson Myers: Je peux vous assurer que s'il y a parité au cours de l'année et que le dollar reste là, on peut s'attendre à bien plus que la perte de 100 000 emplois. Les compagnies améliorent leur productivité en fonction du dollar, et très franchement, un dollar qui vaut plus de 90¢ US... Comme David l'a dit, certaines compagnies pourraient produire n'importe où dans le monde, à l'heure actuelle, et une telle appréciation pourrait très facilement éliminer certaines compagnies canadiennes de la liste des plus concurrentielles. En fait, on a vu la fermeture de certaines des installations les plus concurrentielles et les plus productives au Canada, et la production se déplace vers le Mexique tout simplement parce que le rendement est meilleur au Mexique qu'il ne l'est ici, malgré les améliorations dans la productivité.

Donc, un dollar qui vaut beaucoup plus que 90¢ causerait des problèmes considérables. Cela va accélérer la perte d'emploi et mener à l'élimination de certains produits. Cela ne veut pas dire que

le secteur manufacturier fera faillite. Les changements vont s'accélérer, mais bien plus de compagnies ont décidé d'augmenter leur production aux États-Unis ou de faire faire le travail en Chine, sur une période de cinq ans. Ils prennent ces décisions en matière d'investissement aujourd'hui et le font en fonction de l'hypothèse selon le dollar restera très élevé. Si on a l'impression que le dollar va dépasser de beaucoup les 90¢ US, alors l'impartition va s'accélérer, surtout dans le secteur automobile et dans la fabrication des produits métalliques. Malheureusement, une fois la production partie, elle ne reviendra jamais.

M. Garth Whyte: Je voulais juste faire une observation. On a tendance à s'intéresser à une seule question et à ne pas faire passer d'autres messages mais, il y a différents aspects à la question, les petits et les grands secteurs, l'interne par rapport à l'international. Les secteurs internationaux déménageront au Mexique. Eh bien, il y en a beaucoup en Alberta qui ont une usine fournissant le secteur albertain, les choses vont bien pour eux et ils continuent à croître.

Donc ce n'est pas seulement l'appréciation du dollar; il est aussi question des marchés, c'est un tout. Si l'on va démarrer une entreprise, il y a la question de l'imposition et des règlements. Il y a aussi le dollar. Et qu'en est-il des taux d'intérêt? De la main d'oeuvre? Il faut brosser un tableau complet, et ne pas voir qu'une seule chose.

M. Mark Holland: Une dernière question?

Le président: Désolé, mais vous avez dépassé votre temps de parole de 30 secondes, monsieur Holland.

Trois autres députés veulent poser trois questions. Pourrais-je donc vous demander à vous, à M. Carrie, à M. McTeague et à M. Crête de poser vos questions brièvement et aux témoins de répondre tout aussi brièvement. Vous pourrez ensuite dire quelques mots pour conclure.

M. Colin Carrie: Je viens d'Oshawa et c'est exactement la situation là-bas. Nous construisons les meilleurs véhicules en Amérique Nord mais l'entreprise rapetisse. Ici, en Ontario, il pourrait y avoir d'énormes pertes d'emploi mais qu'est-ce qu'un nouveau gouvernement comme le nôtre pourrait faire pour aider un homme de métier qui a perdu son travail en Ontario à déménager ailleurs? Avez-vous des idées pour faciliter le déménagement ailleurs au pays de travailleurs canadiens déjà formés?

L'hon. Dan McTeague: Merci, monsieur le président.

Il a été signalé que la volatilité de notre devise est indissociable de l'énergie. Pour moi, la question n'est pas tant de savoir si le dollar est à parité avec le dollar américain mais plutôt si le prix de l'énergie continuera de monter. Comment vos associations ou vos organisations feront-elles pour y réagir au lieu de jeter l'éponge et de dire qu'il n'y a rien à faire?

Deuxièmement, dans un secteur comme celui des produits pharmaceutiques, qui pèse 20 milliards de dollars, il y a très peu de fabrication. Pouvez-vous nous expliquer comment, du point de vue de la réglementation, on peut faire davantage pour promouvoir la fabrication dont le pays a désespérément besoin, vu les 6 milliards de dollars de déficit commercial que connaît ce secteur?

Merci.

Le président: Monsieur Crête.

[Français]

M. Paul Crête: Dans ma circonscription, nous avons eu un investissement de 10 millions de dollars en vertu du programme Partenariat technologique Canada qui a donné de très bon résultats chez Premier Tech.

La question a aussi été posée par M. Stewart-Patterson. Il y a des secteurs internationaux de concurrence, notamment le secteur de l'aéronautique, où d'autres pays subventionnent de façon systématique la production.

Pensez-vous qu'une stratégie industrielle du gouvernement fédéral devrait inclure un programme d'aide à la recherche industrielle qui soit bien encadrée, évidemment, et qui puisse donner des résultats? Est-ce un outil qui doit faire partie de la batterie de mesures du gouvernement pour lui permettre d'agir de façon adéquate en matière de développement industriel?

• (1300)

[Traduction]

Le président: Heureusement, il y a beaucoup d'intérêt pour ces dossiers. Je pourrais en parler pendant deux heures encore, j'en suis certain, mais le temps nous manque. Je sais que certains témoins doivent attraper leur avion. Pour cette raison, pourriez-vous répondre à ces questions avec le plus de précision et le plus de concision possible avant de conclure votre propos?

Si vous voulez communiquer d'autres renseignements au comité, veuillez les faire parvenir au greffier et à moi-même et nous nous ferons un plaisir de les remettre aux membres.

M. David Stewart-Patterson: Je vais essayer de répondre brièvement à la question de M. Carrie au sujet de la mobilité de la main-d'oeuvre et de ce que nous pouvons faire pour aider ceux qui perdent leur emploi dans une région du pays à déménager dans une autre.

Je pense qu'il y a deux façons de faire. Il y a d'abord un travail de facilitation, qui est d'abord une question interprovinciale : l'ouvrier est-il qualifié, ses titres de compétence sont-ils reconnus, peut-il se déplacer là où se trouvent les emplois à partir de l'endroit où il se trouve? Ensuite, les politiques du gouvernement dissuadent-elles les gens de déménager? Cela soulève la question de la structure des programmes de soutien du revenu, comme l'assurance-emploi. Y a-t-il des facteurs dissuasifs à examiner dans le programme d'assurance-emploi?

Je ne veux pas accaparer tout le temps, mais j'aimerais répondre à la question que m'a posée M. Crête... Encore une fois, je reviens à notre solution d'ordre général : quand les grandes industries, importantes pour le pays, affrontent une concurrence subventionnée à l'étranger, notre première ligne de défense est le système de commerce multilatéral et les efforts que nous déployons pour faire disparaître ces subventions dans les autres pays. Comme cela prend du temps, il faut dans l'immédiat voir ce qui est nécessaire pour que le Canada survive dans ce secteur si nous pensons que l'entreprise est concurrentielle, toutes choses étant égales par ailleurs, et contribue utilement à notre croissance.

M. Jayson Myers: Laissez-moi répondre rapidement.

Il y a un programme auquel vous voudrez peut-être réfléchir et qui pourrait compenser une partie des coûts de déménagement de ceux qui quittent le centre du pays à destination de l'Alberta ou qui font l'aller-retour comme cela se fait actuellement entre Fort McMurray et Edmonton, d'une part, et St John's de l'autre. Ce n'est pas donné. Ce sont des coûts que les gens paient eux-mêmes et qui ne sont pas

forcément remboursés par leur entreprise. Peut-être pourriez-vous envisager une sorte d'allégement fiscal.

En ce qui concerne le secteur pharmaceutique, une homologation plus rapide faciliterait beaucoup les choses. Garth a parlé du travail que nous avons fait, la Loi sur les tickets modérateurs à laquelle nous avons travaillé ensemble avec des députés pour adopter... Depuis cinq ans, il faut en moyenne 480 jours pour homologuer un produit pharmaceutique. L'agence d'homologation s'est engagée à une certaine époque à faire son travail en 180 jours mais il y a des lustres qu'elle rate son objectif. Aux États-Unis, la moyenne est de 200 jours à peu près.

Le pire exemple de cela, c'est Singulier, un produit pour lequel toute la R et D et tous les essais cliniques ont été effectués à Montréal. C'est un médicament contre l'asthme. Même si c'est nous qui avons fait tous les travaux, quand le produit est arrivé sur le marché, le Canada a été le 28^e pays au monde à l'approuver pour usage sur son propre marché. Les États-Unis ont été le deuxième, la Suède, le premier. Pourquoi faut-il suivre une filière d'homologation distincte si 27 autres pays l'ont déjà approuvé pour leur propre marché? N'aurions-nous pas pu accélérer le processus? Plus de la moitié de la durée de l'homologation n'était pas vraiment de l'homologation; ce n'était que du temps passé dans la file d'attente avant que quelqu'un ne l'examine. Une des choses que l'on peut faire, je crois, c'est donc d'accélérer le processus d'homologation des produits.

En ce qui concerne l'énergie et le dollar, je pense que la meilleure chose qu'une association comme la nôtre puisse faire pour ses membres, en dehors de vous conseiller sur les décisions que vous pourriez prendre pour compenser le coût du dollar, c'est d'aider nos membres dans leur gestion du problème, soit à l'aide de stratégies d'investissement ou d'approvisionnement de produits, ou simplement en les encourageant à mieux faire leur travail, et de leur fournir les services et de l'aide qui leur permettent d'obtenir les gains de productivité que nous observons.

• (1305)

Le président: Monsieur Whyte.

M. Garth Whyte: On pourrait discuter de main-d'oeuvre toute la journée, mais la pénurie d'ouvriers est un gros problème en Ontario aussi. On en a parlé.

Je voudrais dire ce que nous faisons au sujet de l'énergie.

Premièrement, nous faisons des économies d'échelle. Nous comptons 105 000 membres. Nous nous sommes servis de cela pour obtenir pour eux des prix plus bas. Nous avons examiné plusieurs idées. Nous avons fait cela en Alberta, si ça se trouve.

Deuxièmement, nous incitons les provinces à se doter d'une meilleure stratégie à long terme pour l'énergie. Comment peut-on accélérer le processus des autorisations environnementales? Cela peut prendre de cinq à dix ans. Si la capacité est insuffisante aujourd'hui, qu'allons-nous faire pour nous assurer de l'avoir dans cinq ou dix ans?

C'est ce que nous essayons d'obtenir, et nous cherchons à mieux comprendre. Nous essayons de faire appel à des experts pour intervenir dans ce dossier afin que nous sachions mieux de quoi il retourne. J'espère pouvoir vous revenir avec plus d'information.

Le président: Merci beaucoup à tous d'être venus présenter vos exposés et répondre à nos questions. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous au fil de notre examen.

Merci beaucoup d'être venus.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.